

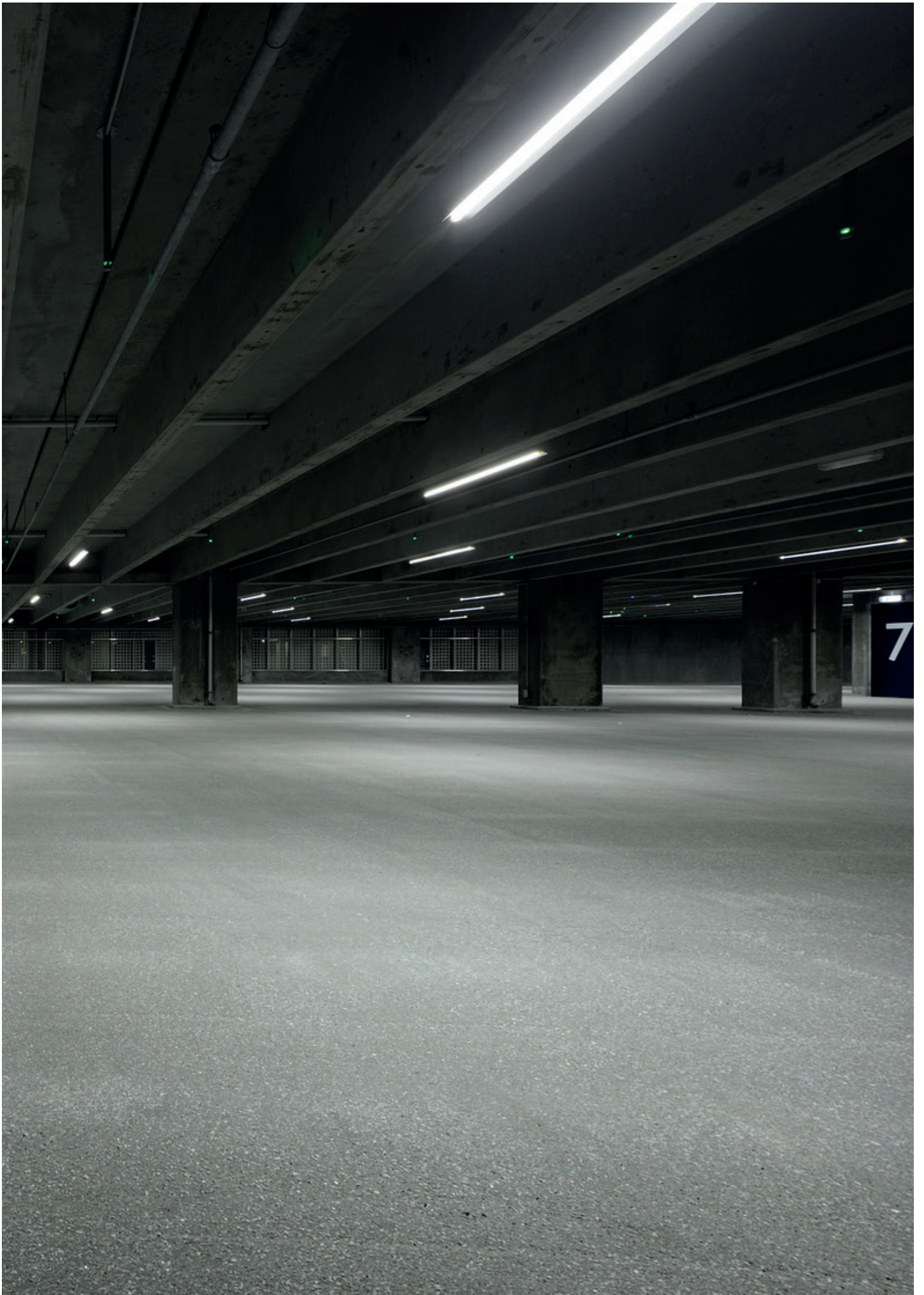


SOLUTIONS POUR LA POSE DE REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES ET MURAUX



H.B. Fuller





SOLUTIONS POUR LA POSE DE REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES ET MURAUX

Guide produits

Les solutions innovantes TEC™ vous fournissent de précieux avantages.

Que la surface soit commerciale ou résidentielle, neuve ou en rénovation, la gamme étendue de produits TEC™ permet une installation pour la plupart des sols résilients, textiles et parquets.

Bénéficiez de plus de 50 ans d'expérience dans le bâtiment, de l'expertise technique de notre équipe et de notre engagement continu à offrir des produits à hautes performances et un service de qualité.

Ensemble, minimisons notre impact sur l'environnement.

Découvrez notre gamme de produits EC1PLUS et EC1 sans solvant et à très faible émission de COV.

Les produits labélisés garantissent une excellente qualité de l'air intérieur, de très faibles odeurs et un confort supplémentaire pour les poseurs et les usagers des lieux.

Téléchargez les fiches techniques de nos produits sur www.tec-fr.com et www.tecspecialty.com/europe

TEC™ est une marque du groupe H.B. Fuller : www.hbfuller.com



Nota : visuels non contractuels

Les descriptions sommaires des produits ne sont pas exhaustives et ne peuvent décrire toutes les conditions d'utilisation sur chantier. Pour plus de précisions, veuillez consulter les fiches techniques, les fiches de données de sécurité des produits et notre service technique.



H.B. Fuller



À TRAVERS LE MONDE

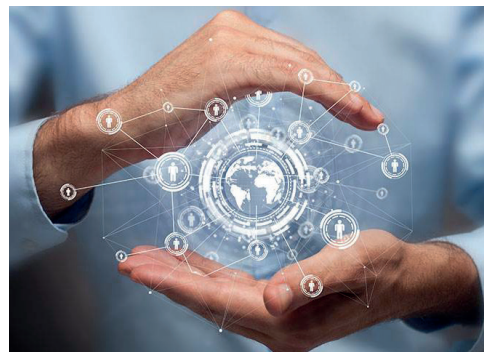
PERFECTIONNER LES ADHÉSIFS. AMÉLIORER LES VIES.



Chez H.B. Fuller, notre attention portée à l'innovation guide la façon dont nous réfléchissons aux besoins de nos clients, nous agissons sur de nouvelles idées et nous fournissons de la valeur chaque année aux produits et processus de nos clients et à la vie de leurs clients. Dans le monde entier, nos centres d'excellence technologique relient notre technologie adhésive et nos experts du marché à nos experts en conception et développement de produits de nos clients. Grâce à de solides partenariats, nous trouvons de nouvelles façons de lier des substrats complexes qui se traduisent par des biens consommateurs et durables plus légers, plus rapides, plus sûrs, plus intelligents et moins coûteux.

Innovation axée sur le client

Il existe trois grands processus de travail dans lesquels les clients spécifient de nouveaux adhésifs - la création d'un nouveau produit, l'amélioration d'un produit existant et le développement d'une nouvelle façon de fabriquer un produit. Et nos experts du marché s'enthousiasment pour les trois. Ils créent des partenariats directement avec les technologues et ingénieurs de nos clients qui dirigent et pilotent ces décisions afin de mettre leurs innovations sur le marché.



C'est le cœur de l'innovation chez H.B. Fuller. L'esprit novateur chez H.B. Fuller consiste à tirer parti de notre savoir-faire pour trouver des opportunités sur les marchés que nous desservons. Cela nous permet de trouver ces fantastiques besoins clients et de collaborer avec eux pour concevoir des solutions adhésives qui changent la donne.

Résolution de problèmes collaboratifs

Notre savoir-faire est plus que la compréhension des adhésifs. Nous nous efforçons de connaître votre secteur et vos processus par cœur. L'écoute et la collaboration ne sont pas seulement des mots-clés chez H.B. Fuller. Nous forgeons des partenariats avec nos clients pour fournir des savoir-faire techniques innovants. Nous nous concentrons sur ce qui est nécessaire et la prochaine avancée dans la fabrication de biens de consommation et de biens durables. Que vous produisiez des couches pour bébés, des téléphones cellulaires ou des applications de planchers en bois - notre équipe se concentre sur nos clients, leurs affaires et en sachant ce qui se passe ensuite.



Portée mondiale / Savoir-faire local

Depuis Le début de H.B. Fuller en tant que société d'adhésif avec un unique employé en 1887, nous avons développé des solutions innovantes pour répondre aux besoins de nos clients. Aujourd'hui, notre formule gagnante pour le succès continue de stimuler la croissance dans tous les coins du monde.



Partout où les fabricants de biens grand public et de biens durables mettent leurs produits sur le marché, nous sommes là pour nous associer à eux, soutenir leurs processus de production et offrir une tranquillité d'esprit. Avec 55 sites de fabrication dans 42 pays, nous avons le pouvoir d'un fournisseur d'adhésif véritablement mondial qui comprend également les défis et les priorités locaux. Nous connectons ce qui compte le plus pour les fabricants de toutes tailles dans tous les coins du monde.

Changer des vies et des communautés

À mesure que H.B. Fuller continue à promouvoir des innovations scientifiques et techniques, notre engagement à préparer la prochaine génération de leaders et d'innovateurs restera un élément clé de notre engagement de remercier. Reconnaisant les disparités en matière d'éducation et la demande croissante de travailleurs hautement qualifiés ayant des compétences STEM, nous nous attachons à inciter les jeunes à exceller dans l'éducation STEM et à susciter de l'intérêt pour les carrières dans les domaines techniques.



Chaque année, la H.B. Fuller Company Foundation accorde plus de 500 000 USD à des organismes à but non lucratif à travers le monde qui favorisent l'éducation STEM et le développement du leadership de la jeunesse. La Fondation accorde également 50 000 USD aux écoles intermédiaires pour permettre aux enseignants d'améliorer leurs programmes STEM. En plus les les employés de H.B. Fuller consacrent plus de 6 000 heures dans 18 pays à faire du bénévolat dans leurs communautés locales.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

GUIDE DE CHOIX PRIMAIRES	10
GUIDE DE CHOIX RAGREAGES	12

PRIMAIRES

TEC™ - 044/2	14
TEC™ - 049	14
TEC™ - 023	14
TEC™ - LiquiDam EZ	15
TEC™ - 024 MVB	16
TEC™ - 054	16

RAGRÉAGES STANDARD

TEC™ - 963 HP3	17
TEC™ - 993 HP	17
TEC™ - 979	17
TEC™ - 999	18

RAGRÉAGES FIBRÉS

TEC™ - 989	19
TEC™ - 967 Fibrex	19
TEC™ - 997	19

RAGRÉAGES RAPIDES

TEC™ - 951 Flash	20
TEC™ - 940 Quick	20
TEC™ - 905	20

RAGRÉAGES FORTE ÉPAISSEUR

TEC™ - 994	21
TEC™ - 922	21
TEC™ - 941 FP	21

RAGRÉAGE TECHNIQUE

TEC™ - 900 DSP	22
----------------	----

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

TEC™ - 050	23
TEC™ - 811	23
TEC™ - 817	23
TEC™ - 845	24
TEC™ - 805	24

COLLAGE DES REVÊTEMENTS

GUIDES DE CHOIX COLLES SOLS	28
GUIDES DE CHOIX COLLES MURALES	32

COLLES EC1

TEC™ - 640	33
TEC™ - 605	33
TEC™ - 541	33

COLLES TECHNIQUES

TEC™ - 540	34
TEC™ - 522	35
TEC™ - 521 New	35

COLLE TEXTILE

TEC™ - 509	35
------------	----

COLLES LINOLÉUM

TEC™ - 414	36
TEC™ - 605	36

COLLES SPÉCIFIQUES

TEC™ - 542	37
TEC™ - 541	37

COLLES COURANTES

TEC™ - 512 New	38
TEC™ - 510 New	38

COLLES RÉACTIVES

TEC™ - 147	39
TEC™ - 199	39

COLLES CONTACTS

TEC™ - 222	40
TEC™ - 233	40
TEC™ - 238	40
TEC™ - Bande TRANSFERT SOL 500	41
RP 200	41

COLLES CONDUCTRICES

TEC™ - 041 EL	42
TEC™ - 523 EL	42
TEC™ - 801	42

COLLE PARQUET

TEC™ - 158 43

COLLES MURALES

TECT™ - 565 44

TEC™ - 564 44

TEC™ - 563 44

GAZON ARTIFICIEL

COLLES GAZON

TEC™ - SUPERTURF 48

TEC™ - 149 + UNIVERSAL 48

TEC™ - 159 + ALL SEASONS 48

TEC™ - Körapop 330 49

TECT™ - Bandes de jonction U et F 49

TEC™ - Tape S12/10 49

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

PROFILÉS

Plinthes rigides PVC expansé

TEC™ - A60 52

TEC™ - A80 52

TEC™ - A100 52

Remontées en plinthe PVC expansé

TEC™ - FC 60 53

TEC™ - FC 100 53

TEC™ - HK 100 & HK75 54

TEC™ - PS 100 54

Plinthes et remontées en plinthe rigides âme bois

TEC™ - KS060 55

TEC™ - KS0100 55

TEC™ - TOP C 60 55

COLLES SÈCHES

TEC™ - BT 250 56

TEC™ - Bande transfert escalier 56

TEC™ - Bande contact SDB 50/85 56

Plinthes moquette / plinthes souples

TEC™ - 42 826 57

TEC™ - 42 217 57

Profilés d'arrêt / profilés pour remontée en gorge

TEC™- 42 834 58

TEC™ - EL8 58

Nez de marche et seuils de raccordement métalliques

TEC™ - 530 59

TEC™ - 712 59

TECT™ - 2510/23 59

Nez de marche, Outillages et accessoires

TEC™ - 42051 60

TEC™ - 42309 60

TEC™ - 42507 60

TEC™ - Pointes acier 60

TEC™ - 802 61

TEC™ - Solutions 676 61

TEC™ - Solutions 683 61

TEC™ - Solutions 695 61

Conditions générales de vente 62



Préparation des supports





PRÉPARATION DES SUPPORTS

Une bonne préparation de substrat est la base de la réussite d'une installation.

La gamme de produits de préparation de surface TEC™ est formulée pour obtenir des surfaces lisses et solides pour l'installation de revêtements de sol sur supports neufs ou anciens. Avec une vaste gamme de produits pour tout type d'installation, TEC™ vous permet de surmonter les défis les plus difficiles et de réaliser vos projets.

GUIDE DE CHOIX PRIMAIRES 10

PRIMAIRES

TEC™ - 044/2	14
TEC™ - 049	14
TEC™ - 023	14
TEC™ - LiquiDam EZ	15
TEC™ - 024 - MVB	16
TEC™ - 054	16

RAGRÉAGES STANDARDS

TEC™ - 963 HP3	17
TEC™ - 993 HP	17
TEC™ - 979	17
TEC™ - 999	18

RAGRÉAGES FIBRÉS

TEC™ - 989	19
TEC™ - 967 Fibrex	19
TEC™ - 997	19

RAGRÉAGES RAPIDES

TEC™ - 951 Flash	20
TEC™ - 940 Quick	20
TEC™ - 905	20

RAGRÉAGES FORTE ÉPAISSEUR

TEC™ - 994	21
TEC™ - 922	21
TEC™ - 941 FP	22

RAGRÉAGE TECHNIQUE

TEC™ - 900 DSP	22
----------------	----

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

TEC™ - 050	23
TEC™ - 811	23
TEC™ - 817	23
TEC™ - 845	24
TEC™ - 805	24



Guide de choix - Primaires

		Primaires recommandés			
Caractéristiques des supports	Porosité	Taux d'humidité résiduel du support			
		Taux de siccité ≤ 4,5%	Taux de siccité ≥ 4,5%		
Supports neufs	Dallages armés (grenaillés)		LiquiDam EZ (2 couches)	TEC™ 024 MVB (2 couches) + sablage TEC™ 845 ou 1 couche de TEC™ 054	
	Chapes et dalles à base de liants hydrauliques	Normalement poreux	TEC™ 044/2	LiquiDam EZ (2 couches)	
		Poreux à très poreux	TEC™ 049	LiquiDam EZ dilué + LiquiDam EZ (2 couches)	TEC™ 024 MVB (2 couches) + sablage TEC™ 845 ou 1 couche de TEC™ 054
Non absorbant			LiquiDam EZ (2 couches)		
Autres supports	Chape anhydrite	Normalement poreux Poreux à très poreux	TEC™ 044/2 TEC™ 049		
	Chape allégée		TEC™ 023 TEC™ 044/2 TEC™ 049		
	Chape sèche				
	Chape asphalte	Non absorbant	TEC™ 054 TEC™ 024 MVB (1 couche sablée)		
	Chape et nature différente	A définir	Consulter notre service technique		
Supports courant en rénovation	Carrelages / Terrazzo (aspect de surface dépoli)		TEC™ 044/2 TEC™ 023 TEC™ 024 MVB (1 couche sablée)	LiquiDam EZ (2 couches)	TEC™ 024 MVB (2 couches) + sablage TEC™ 845 ou 1 couche de TEC™ 054
	Planchers bois / Agglomérés		TEC™ 023 TEC™ 044/2		
	Anciennes dalles thermoplastique semi-flexible				
	Adhésif bitumineux				
	Colles dispersion (bien adhérentes - résistantes à l'eau)				
	Peinture de sol adhérente (aspect de surface dépoli)				
	Colles bi-composantes / réactives				





Guide de choix - Ragréages

Nature	Ragréages					
	Standard				Fibré	
Utilisation	Courante - P3			P3R		P4sR
Produits	TEC™ 963 HP3	TEC™ 979	TEC™ 999	TEC™ 993 HP	TEC™ 997	TEC™ 989
Epaisseur d'application	3 à 10 mm				3 à 20 mm	
Certificat QB						
Caractéristiques des revêtements	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Sols à base de liant hydrauliques : dalle béton / chape ciment						
Chape anhydrite	-	-	-	-	-	-
Chape allégée		-	-	-		
Chape sèche						
Chape asphalte	-	-	-	-	-	
Carrelages						
Planchers bois / panneaux bois	-	-	-	-		
Dalles plastiques semi-flexibles	-	-	-	-		-
Traces de colle						
Peinture de sol adhérente (aspect de surface dépoli)						

Utilisation recommandée
* support visé par le certificat

Utilisation possible

Consulter notre service technique



				Mortiers			Ragréages techniques
	Plâtre	Ciment		Coulant	Non coulant		Dispersion
P3		P4s	Rapide	Forme de pente Chape mince	Forme de pente Lissage fin	Forme de pente Rebouchage	Spécifique
TEC™ 967 Fibrex	TEC™ 922	TEC™ 994	TEC™ 951 Flash	TEC™ 941 FP	TEC™ 905	TEC™ 940 QUICK	TEC™ 900 DSP
3 à 30 mm		3 à 10 mm		3 à 50 mm	0 à 40 mm	1 à 50 mm	0,5 à 1 mm
▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
●*	-	●*	●	●	●	●	-
-	●	●*	-	-	-	-	-
●	-	●	-	●	●	●	-
●	●	●	-	-	-	-	-
●	●	●	-	-	●	-	-
●*	●	●*	●	●	●	●	●
●*	-	-	-	●	●	●	●
●*	-	●*	-	-	-	-	-
●*	●	●*	●	●	●	●	●
●	●	●*	●	●	●	●	●



■ TEC™ 044/2

PRIMAIRE D'ACCROCHAGE À USAGE UNIVERSEL

Pour supports absorbants et non absorbants



Utilisation

- ✓ Universel sur supports neufs à base ciment : anciens supports non recouverts et conservés
- ✓ Sols et murs intérieurs

Propriétés et avantages

- ✓ Produit polyvalent et performant
- ✓ Excellent pouvoir de pénétration
- ✓ Offre une grande force d'adhérence après séchage
- ✓ Prêt à l'emploi
- ✓ Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur

Données techniques

Conditionnement	5 kg / Jerrican 10 kg / Jerrican Container 1000 kg
Palettisation	90 Jerricans / 450 kg 60 Jerricans / 600 kg
Consommation	100 à 200 gr/m ²
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 049

PRIMAIRE EN DISPERSION EN PHASE AQUEUSE

Pour supports absorbants



Utilisation

- ✓ Destiné à créer un pont d'adhérence des enduits de lissage intérieurs sur supports minéraux absorbants.
- ✓ Spécial supports poreux

Propriétés et avantages

- ✓ Sol et mur
- ✓ Traite en profondeur les supports absorbants
- ✓ Améliore l'adhérence des colles en dispersion et des fixateurs dans le cadre d'application directe sur support

- ✓ Prêt à l'emploi
- ✓ Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur

Données techniques

Conditionnement	10 kg / Jerrican
Palettisation	60 Jerricans / 600 kg
Consommation	100 à 150 gr/m ²
Couleur	Bleu clair
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 023

PRIMAIRE À PRISE HYDRAULIQUE

Pour supports difficiles en rénovation



Utilisation

- ✓ Travaux de rénovation sur supports irréguliers hétérogènes, présentant de nombreux intervalles, espaces, fentes etc...
- ✓ Supports neufs à base ciment, bois etc... Supports anciens non recouverts et anciens revêtements conservés.

Propriétés et avantages

- ✓ Primarise et garnit les supports présentant de nombreux interstices
- ✓ Produit sécurisant: octroi une adhérence renforcée aux enduits de lissage

- ✓ Polyvalent, s'utilise sur de nombreux supports
- ✓ Facile à mettre en oeuvre après mélange des deux composants

Données techniques

Conditionnement	Kit de 15 kg (2x5 kg de poudre + 5L de résine)
Palettisation	18 seaux / 270 kg
Consommation	Variable
Couleur	Gris - Noir
Durée de vie	12 mois



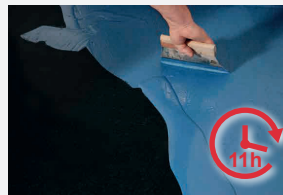
LIQUIDAM EZ™/MC

Une formule **NOUVELLE GÉNÉRATION**
de barrière anti-remonté d'humidité
MONOCOMPOSANTE en PHASE AQUEUSE
pour des **PERFORMANCES INÉGALÉES**

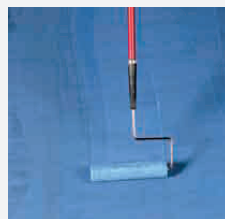


OUVRIER ET HOMOGENÉISER manuellement **LiquiDam EZ™** à l'aide d'une raclette bois, jusqu'à obtenir une consistance liquide et crémeuse de couleur uniforme

APPLIQUER LA PREMIÈRE COUCHE sur le support à raison de 400 g/m² avec une taloche/spatule à lame interchangeable 28 cm : A3



LA DEUXIÈME COUCHE pourra être appliquée après que la première couche sera devenue circulaire (aspect sec et dur au toucher), au plus tôt 90 à 120 min après l'application.



POUR LES 2 COUCHES D'APPLICATION, RÉGULER LA COUCHE DE LiquiDam EZ™ à l'aide d'un rouleau équipé de manchon spécial sol (microfibres tissées de 10 mm) préalablement saturé de produit.



ÉCONOMIQUE - PAS DE PERTE

Réutilisable 6 mois après fermeture du pot.



APPLIQUER ET RAGRÉER EN 1 JOUR, appliquer le ragréage **TEC™ 994** ou **TEC™ 963 HP3** directement sur le **LiquiDam EZ™** sans primaire.



Ces valeurs sont valables en période d'été, les délais sont rallongés en période humide et hivernale.
Pour plus d'information, se référer à la fiche technique du produit.



APPLIQUER* ET RAGRÉER

en 1 jour!

SÉCHAGE RAPIDE

**LA NOUVELLE ALTERNATIVE
À LA SOLUTION
TRADITIONNELLE
EPOXY POUR
DES PERFORMANCES
INÉGALÉES**





■ TEC™ 054

PRIMAIRE D'ACCROCHAGE À FORT POUVOIR D'ADHÉRENCE

Associé au procédé barrière anti-remontées d'humidité TEC™ 024 MVB et autres supports fermés



Utilisation

- ✓ Substitution aux opérations de sablage sur barrière anti remontées d'humidité TEC™ 024 MVB
- ✓ Pont d'adhérence renforcée sur supports fermés

Propriétés et avantages

- ✓ Forte adhérence sur supports fermés
- ✓ Prêt à l'emploi
- ✓ Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur

Données techniques

Conditionnement	15 kg / Jerrican
Palettisation	24 jerricans / 360 kg
Consommation	200 - 300 gr/m ²
Couleur	Beige
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 024 MVB

PRIMAIRE BARRIÈRE ADHÉRENT ANTI-HUMIDITÉ

Avis technique 12/14-1681_V1



Utilisation

- ✓ Traitement préventif et/ou curatif des supports très humides (sans ressuer l'humidité) avant l'application de ragréage base plâtre ou ciment, de mortiers en couche mince, de collage direct de revêtement de sol etc...en intérieur et extérieur

Propriétés et avantages

- ✓ Produit polyvalent et performant
- ✓ Assure une protection anti-remonté d'humidité efficace et durable dans le temps
- ✓ Excellent pouvoir de pénétration

- ✓ Haute adhérence y compris sur supports humides
- ✓ Offre une grande résistance aux sollicitations importantes, y compris en domaine industriel

Données techniques

Conditionnement	Emballages séparés:
	Kit de 10 kg
Palettisation	Partie A : poids net 6,9 kg
	Partie B : poids net 3,1 kg
Consommation	90 Jerricans / 450 kg
Couleur	60 Jerricans / 600 kg
Durée de vie	300 à 700 gr/m ²
	Paille clair
	12 mois





■ TEC™ 963 HP3

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT - CLASSÉ P3

Certification QB 06S116 / 56S116



Utilisation

- ✓ *Destiné à la préparation des sols intérieurs avant la mise en oeuvre de revêtements de sol PVC, linoléum, caoutchouc, revêtements de sol textiles, céramiques, parquets collés...*
- ✓ *Sur supports neufs à base ciment - Sur anciens supports non recouverts et sur anciens revêtements conservés*

Propriétés et avantages

- ✓ *Sans poussière*
- ✓ *Durcissement rapide*
- ✓ *Résistance élevée au poinçonnement*

- ✓ *Qualité de surface homogène avant recouvrement*
- ✓ *Pompable*

Données techniques

Conditionnement	Sac de 25 kg
Palettisation	48 sacs / 1200 kg
Consommation	1,5 kg/m ² / mm d'épai.
Couleur	Gris - Vert
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 993 HP

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT - CLASSÉ P3R

Certification QB 69S139 / 281S69



Utilisation

- ✓ *Sols intérieurs avant la mise en oeuvre de revêtements de sol PVC, linoléum, caoutchouc, revêtements de sol textiles, céramiques, parquets collés...*
- ✓ *En chantiers neufs et rénovation*
- ✓ *En épaisseur plus importante des ragréages.*

Propriétés et avantages

- ✓ *Recouvrement rapide autolissant*
- ✓ *Réduction de poussière*
- ✓ *Pompable*

Données techniques

Conditionnement	25 kg / Sac
Palettisation	48 Sacs / 1200 kg
Consommation	1,5 kg/m ² /mm d'ép
Couleur	Gris rosé
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 979

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR LOCAUX P3

Certification QB 59S165



Utilisation

- ✓ *Destiné à la préparation des sols intérieurs avant la mise en oeuvre de revêtements de sol PVC, linoléum, caoutchouc, revêtements de sol textiles, céramiques, parquets collés...*

Propriétés et avantages

- ✓ *Fluide et facile à mettre en oeuvre*
- ✓ *Finition lisse et parfaite*
- ✓ *Très bonnes résistances mécaniques*
- ✓ *Peut être malaxé, transporté et appliqué à l'aide d'une pompe*

Données techniques

Conditionnement	25 kg / sac
Palettisation	48 Sacs / 1200 kg
Consommation	1,5 kg/m ² /mm d'ép
Durée de vie	12 mois



Ragréages standard

■ TEC™ 999

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT - CLASSÉ P3

Certification QB 69S138 / 281S138 / 04S138



Utilisation

- ✓ *Destiné à la préparation des supports base ciment et à la rénovation des sols intérieurs*
- ✓ *Sur supports neufs à base ciment - Sur anciens supports remis à nu et traces de colles*

Propriétés et avantages

- ✓ *Spécial grand chantier*
- ✓ *Mise en oeuvre aisée*
- ✓ *Applicable en une passe de 3 à 10 mm*
- ✓ *Peut être malaxé, transporté et appliqué à l'aide d'une pompe*

Données techniques

Conditionnement	25 kg / Sac
Palettisation	48 seaux / 1200 kg
Consommation	1,5 kg/m ² /mm d'ép
Couleur	Gris
Durée de vie	12 mois





■ TEC™ 989

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT FIBRÉ À PRISE RAPIDE



Utilisation

- ✓ Préparation des sols intérieurs et extérieurs avant la mise en oeuvre de revêtements de sols techniques.
- ✓ Sur supports neufs ou rénovation: dalle béton, chape ciment, panneaux bois, revêtement céramiques...

Propriétés et avantages

- ✓ Mortier fibré de haute qualité pour une utilisation universelle
- ✓ Recommandé pour locaux à trafic intense (P4/P4S), couloirs d'hopitaux, aéroports, gares, gymnases, etc.

- ✓ Jusqu'à 30 mm d'épaisseur sur support neuf
- ✓ Peut être peint ou laissé nu en locaux privatifs
- ✓ Peut être malaxé, transporté et appliqué à l'aide d'une pompe

Données techniques

Conditionnement	25 kg / sac
Palettisation	48 sacs / 1200 kg
Consommation	1,5 kg/m ² / mm d'ép
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 967 FIBREX

ENDUIT DE RAGRÉAGE FIBRÉ - CLASSÉ P3

Certification QB 59S117 / 06S117



Utilisation

- ✓ Rénovation, sols intérieurs
- ✓ Sur anciens supports non recouverts

Propriétés et avantages

- ✓ Mortier autolissant
- ✓ Rénovation sur supports bois
- ✓ Applicable en une passe de 3 à 30 mm en locaux classés P3 au plus
- ✓ surface fine et homogène avant recouvrement
- ✓ Pompable

Données techniques

Conditionnement	25 kg / Sac
Palettisation	48 sacs / 1200 kg
Consommation	1,5 kg/m ² / mm d'ép.
Couleur	Gris
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 997

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT FIBRÉ



Utilisation

- ✓ Préparation des sols intérieurs
- ✓ Anciens supports maçonnés non recouverts
- ✓ Planchers de panneaux de bois ou de parquets bois

Propriétés et avantages

- ✓ Prise et recouvrement rapides
- ✓ Applicable en une passe de 3 à 20 mm
- ✓ Spécial rénovation et supports difficiles
- ✓ Peut être malaxé, transporté et appliqué à l'aide d'une pompe

Données techniques

Conditionnement	25 kg / Sac
Palettisation	48 Sacs / 1200 kg
Consommation	1,6 kg/m ² /mm d'ép.
Couleur	Gris rosé
Durée de vie	12 mois



■ TEC™ 951 FLASH

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT À PRISE ET RECOUVREMENT TRÈS RAPIDES



Utilisation

- ✓ Sols intérieurs avant la mise en oeuvre de revêtements de sol PVC
- ✓ Supports neufs à base ciment - Sur anciens supports non recouverts et sur anciens revêtements conservés

Propriétés et avantages

- ✓ Autolissant
- ✓ Durcissement rapide
- ✓ Propriétés mécaniques élevées - Mortier présentant une adhérence renforcée - Peut être peint

Données techniques

Conditionnement	Sac de 25 kg
Palettisation	24 sacs / 600 kg
Consommation	1,5 kg/m ² / mm d'épai.
Couleur	Gris
Durée de vie	6 mois

■ TEC™ 940 QUICK

MORTIER CIMENT À PRISE RAPIDE, NON COULANT

Pour travaux d'égalisation et de dressage



Utilisation

- ✓ Rebouchage des supports béton
- ✓ Réalisation des formes de pentes jusqu'à 50 mm
- ✓ Support à l'intérieur des locaux

Propriétés et avantages

- ✓ Mortier rapide à consistance pâteuse
- ✓ Utilisation polyvalente - rapidement praticable
- ✓ Applicable en une passe de 1 à 50 mm en locaux classés P3 au plus

- ✓ Résistance élevée au poinçonnement
- ✓ Offre un aspect de surface fin et homogène

Données techniques

Conditionnement	23 kg / Sac
Palettisation	30 sacs / 690 kg
Consommation	1,5 kg/m ² / mm d'ép.
Couleur	Gris
Durée de vie	6 mois

■ TEC™ 905

ENDUIT CIMENT POUR TRAVAUX DE FINITION

Durcissement à effet prompt. Non coulant



Utilisation

- ✓ Travail fin et soigné.
- ✓ Lissage, réparation et finition des sols et murs
- ✓ Préparation de support à l'intérieur des locaux

Données techniques

Conditionnement	4 kg/ seau
Consommation	1,2 kg/m ² /mm d'ép
Couleur	Gris
Durée de vie	12 mois



■ TEC™ 994

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR LOCAUX P4S
Certification QB 69S147



Utilisation

- ✓ Préparation des sols intérieurs
- ✓ Sur supports neufs à base ciment - Sur anciens supports non recouverts et sur anciens revêtements conservés

Propriétés et avantages

- ✓ Hautes performances mécaniques
- ✓ Recommandé pour locaux à trafic intense (P4/P4S)
- ✓ Large domaine d'emploi en neuf et en rénovation

- ✓ Peut être peint
- ✓ Pompable

Données techniques

Conditionnement	25 kg / Sac
Palettisation	48 sacs / 1200 kg
Consommation	1,5 kg/m ² / mm d'épai.
Couleur	Gris
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 922

ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT
À base de sulfate de calcium



Utilisation

- ✓ Chapes «anhydrite» et des chapes sèches, avant la mise en oeuvre de revêtements de sol PVC,
- ✓ Sur supports neufs à base de sulfate de calcium
- ✓ Sur anciens supports non recouverts et sur anciens revêtements conservés
- ✓ Sur supports neufs à base ciment

Propriétés et avantages

- ✓ Résistant et homogène
- ✓ Retrait de surface quasiment inexistant
- ✓ Supports sensibles en travaux de rénovation

- ✓ Résistance élevée au poinçonnement
- ✓ Pompable

Données techniques

Conditionnement	25 kg / Sac
Palettisation	48 sacs / 1200 kg
Consommation	1,5 kg/m ² / mm d'épai.
Couleur	Blanc
Durée de vie	6 mois

■ TEC™ 941 FP

MORTIER DE DRESSAGE COULANT
Pour forme de pente - chape mince adhérente



Utilisation

- ✓ Particulièrement adapté pour la réalisation de formes de pentes en système douches des EPHAD
- ✓ Pour réaliser rapidement des formes de pentes jusqu'à 10% d'inclinaison. Epaisseur possible jusqu'à 50 mm
- ✓ A l'intérieur des locaux humides et exposés à l'eau - à l'extérieur sur balcons, terrasses, etc.

Propriétés et avantages

- ✓ Durcissement rapide - Prêt à l'emploi
- ✓ Utilisation polyvalente - Rapidement praticable et recouvrable - Résistance élevée au poinçonnement
- ✓ Applicable en une passe de 3 à 50 mm

- ✓ Résistant à l'eau et au gel
- ✓ Homogène - Peut être taloché et lissé
- ✓ Système rapide de construction
- ✓ Pompable

Données techniques

Conditionnement	Sac de 25 kg
Palettisation	48 sacs / 1200 kg
Consommation	1,7 kg/m ² / mm d'épai.
Couleur	Gris
Durée de vie	6 mois



■ TEC™ 900 DSP

RAGRÉAGE DISPERSION FLEXIBLE



Utilisation

- ✓ *Destiné à une préparation technique des supports à élasticité superficielle (par exemple: planchers télescopiques) ou à élasticité ponctuelle (par exemple: revêtement en caoutchouc aggloméré)*
- ✓ *Sur sous-couche isolante et/ou élastique dans les locaux sportifs - supports bois - etc.*
- ✓ *Particulièrement adaptée en rénovation sur supports non-absorbants*

Données techniques

Conditionnement	14 kg/ seaux
Palettisation	14 seaux / 616 kg
Consommation	1,7 kg/m ² /mm d'ép
Couleur	Gris clair
Durée de vie	12 mois





■ TEC™ 050

ADJUVANT POUR RAGRÉAGES ET MORTIERS



Utilisation

- ✓ Destiné à améliorer l'adhérence, la cohésion et la souplesse des enduits de lissage et des mortiers
- ✓ Comme bouche-pores et ou régulateur de porosité des supports poreux, après dilution
- ✓ Craint le gel

Données techniques

Conditionnement	10 kg /jerrican
Palettisation	60 jerricans / 600 kg
Consommation	variable
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 811

FIBRES SYNTHÉTIQUES POUR RAGRÉAGES ET MORTIERS



Utilisation

- ✓ Destinée à une préparation renforcée des supports soumis à des contraintes de déformations (flexibilité - fissuration)

Propriétés et avantages

- ✓ Très bonne adhérence à la matrice cimentaire
- ✓ Améliore la résistance de la structure des ragréages et mortiers, mais aussi: du primaire garnissant TEC™-023 du ragréage polyuréthane TEC™-910
- ✓ Réduit le risque de fissuration des ragréages sur les supports instables

- ✓ Excellente redispersion dans le mélange

Données techniques

Conditionnement	Seaux de 50 sachets
Palettisation	44 seaux de 50 sachets
Consommation	1 sachet de 250g / sac de ragréage
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 817

COLLE EPOXYDIQUE FLUIDE EN CARTOUCHE



Utilisation

- ✓ Traitement des fissures de retrait des supports à liant hydraulique.
- ✓ Pour l'intérieur et l'extérieur

Données techniques

Conditionnement	Cartons de 12 cartouches de 0,290 kg
Palettisation	1296 cartouches
Consommation	Variable
Durée de vie	12 mois





COLLES SOLS ET MURS

La gamme de colles TEC™ vous propose des solutions pour tous vos besoins d'installation de sols souples, textiles et parquets. Les colles TEC™ fournissent une performance durable et fiable pour garantir la longévité du revêtement de sol et répondre à toutes vos contraintes de chantiers. Découvrez également les colles murales TEC™.

GUIDES DE CHOIX COLLES SOLS	28
GUIDES DE CHOIX COLLES MURALES	32

COLLES EC1

TEC™ - 640	33
TEC™ - 605	33
TEC™ - 541	33

COLLES TECHNIQUES

TEC™ - 540	34
TEC™ - 522	35
TEC™ - 521	35

COLLE TEXTILE

TEC™ - 509	35
------------	----

COLLES LINOLÉUM

TEC™ - 414	36
TEC™ - 605	36

COLLES SPÉCIFIQUES

TEC™ - 542	37
TEC™ - 541	37

COLLES COURANTES

TEC™ - 512	38
TEC™ - 510	38

COLLES RÉACTIVES

TEC™ - 147	39
TEC™ - 199	39

COLLES CONTACTS

TEC™ - 222	40
TEC™ - 233	40
TEC™ - 238	40
TEC™ - Bande TRANSFERT SOL 500	41
RP 200	41

COLLES CONDUCTRICES

TEC™ - 041 EL	42
TEC™ - 523 EL	42
TEC™ - 801	42

COLLES PARQUET

TEC™ - 158	43
------------	----

COLLES MURALES

TEC™ - 565	44
TEC™ - 564	44
TEC™ - 563	44





Guide de choix - Colles sols

Gamme		Colle EC1	
Produits		TEC™ 640	TEC™ 605
Spatules (conformes à la commission TKB)		A1 - A2 B1 - B2	B1
Consommation en gr/m2		250 à 500	350 à 400
Caractéristiques des revêtements		▼	▼
Revêtements de sols plastiques	Polyoléfine (PVC sans chlore)	●	-
	PVC homogène	●	-
	PVC hétérogène compact	●	-
	PVC hétérogène acoustique sur mousse	●	-
	PVC expansé (VER)	●	-
	Dalles semi-flexibles	●	-
	Pose PVC/PVC	●	-
	Spécial Mural Douche	-	-
	Dalles et lames décoratives (LVT)	●	-
	Dalles Vinyliques Plombantes Amovibles (DVPA)	-	-
	PVC: dissipateurs (DIF) - conducteurs (ECF)	-	-
	Marches intégrales d'escalier	-	-
	Profilés PVC	-	-
Revêtements de sols textiles	Aiguilletés	●	●
	Moquette dossier mousse	●	●
	Moquette dossier jute	●	●
	Moquette dossier feutre / non tissé	●	●
	Moquette double dossier synthétique (Action back)	●	●
	Dalles Plombantes Amovibles (D.P.A.)	-	-
	Fibres naturelles (Coco, Sisal)	●	●
Revêtements de sols divers	Linoléum en lés (envers jute)	●	-
	Linoléum en dalles (envers fibres de verre/polyester)	-	-
	Linoléum sur sous-couche acoustique (type Marmoléum décibel)	●	-
	Caoutchouc en lés - dalles à envers poncés (jusqu'à 4 mm d'épaisseur)	●	-



Colles courantes

● Utilisation recommandée

● Utilisation possible

TEC™ 540	TEC™ 522	TEC™ 521	TEC™ 512	TEC™ 510	TEC™ 509
A1 - A2 - A4	A1 - A2 - A4	A2 - B1	A2 - B1	A2 - B1	B1
200 à 350	200 à 350	250 à 350	250 à 350	250 à 350	350 à 400
▼	▼	▼	▼	▼	▼
●	-	-	-	-	-
●	●	●	●	●	-
●	●	●	●	●	-
●	●	●	●	●	-
●	●	●	●	●	-
●	●	●	●	●	-
●	●	-	-	-	-
●	●	-	-	-	-
●	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●
-	-	-	-	-	-
●	-	-	-	-	●
-	-	-	-	-	-
●	-	-	-	-	-
●	-	-	-	-	-
●	-	-	-	-	-



Guide de choix - Colles sols

Gamme		Colle linoléum	Colles dpa		
Produits		TEC™ 414	TEC™ 542	TEC™ 541	TEC™ 199
Spatules (conformes à la commission TKB)		A2 - B1	A1 - A4 Rouleau Pinceau	Rouleau	-
Consommation		350 à 450 gr/m²	80 à 250 gr/m²	80 à 150 gr/m²	variable
Caractéristiques des revêtements		▼	▼	▼	▼
Revêtements de sols plastiques	Polyoléfine (PVC sans chlore)	-	-	-	-
	PVC homogène	-	-	-	-
	PVC hétérogène compact	-	-	-	-
	PVC hétérogène acoustique sur mousse	-	-	-	-
	PVC expansé (VER)	-	-	-	-
	Dalles semi-flexibles	●	-	-	-
	Pose PVC/PVC	-	-	-	-
	Spécial Mural Douche	-	-	-	-
	Dalles et lames décoratives (LVT)	-	-	-	-
	Dalles Vinyliques Plombantes Amovibles (DVPA)	-	●	●	-
	PVC: dissipateurs (DIF) - conducteurs (ECF)	-	-	-	-
	Marches intégrales d'escalier	-	-	-	-
	Profilés PVC	-	●	-	●
	Revêtements de sols textiles	Aiguilletés	●	-	-
Moquette dossier mousse		-	-	-	-
Moquette dossier jute		●	-	-	-
Moquette dossier feutre / non tissé		●	-	-	-
Moquette double dossier synthétique (Action back)		●	-	-	-
Dalles Plombantes Amovibles (D.P.A.)		-	●	●	-
Fibres naturelles (Coco, Sisal)		●	-	-	-
Revêtements de sols textiles	Linoléum en lés (envers jute)	●	-	-	-
	Linoléum en dalles (envers fibres de verre/polyester)	●	-	-	-
	Linoléum sur sous-couche acoustique (type Marmoléum décibel)	●	-	-	-
	Caoutchouc en lés - dalles à envers poncés (jusqu'à 4 mm d'épaisseur)	-	-	-	-
	Caoutchouc en dalles à envers stétons	-	-	-	-
	Liège à dossier PVC	-	-	-	-
	Bandes d'assemblage pour gazon synthétique à l'extérieur	-	-	-	-



● Utilisation recommandée

● Utilisation possible

Colle contact			Colle réactives et conductrices		Colle gazon			
TEC™ 233	TEC™ 238	TEC™ 222	TEC™ 147	TEC™ 523 EL	TEC™ 149 + Universel	TEC™ 159 + All Seasons	TEC™ Körapop 330	TEC™ Super Turf
A1 Lisse Pinceau	A1	A1 Pinceau	A1 - A2 A5 - B3	Dents pointues type 5 ou TL	B3	B3		B2 - B3
150 gr/m ² /passe	200 gr/m ² /passe	150 gr/m ² /passe	300 à 1200 gr/m ²	250 à 400 gr/m ²	800 à 1000 gr/m ² de bande	800 à 1000 gr/m ² de bande		400 à 800 gr/m ²
▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
-	-	-	●	-	-	-	-	-
-	-	●	●	-	-	-	-	-
-	-	●	●	-	-	-	-	-
-	-	●	●	-	-	-	-	-
-	-	●	●	-	-	-	-	-
●	●	●	●	-	-	-	-	-
-	-	●	-	-	-	-	-	-
-	-	●	-	-	-	-	-	-
-	-	-	●	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	●	●	-	-	-	-
-	-	●	-	-	-	-	-	-
●	●	●	-	-	-	-	-	-
●	●	●	-	-	-	-	-	-
●	●	●	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
●	●	●	-	-	-	-	-	-
●	●	●	●	-	-	-	-	-
●	●	●	●	-	-	-	-	-
-	-	-	●	-	-	-	-	-
●	●	-	●	-	-	-	-	-
-	-	-	●	-	-	-	-	-
-	-	●	●	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	●	●	●	●



Guide de choix - Colles murales

Produits	TEC™ 565	TEC™ 564	TEC™ 563	TEC™ 540	TEC™ 522	TEC™ 542	TEC™ 233	TEC™ 238
Spatules* (conformes à la commission TKB)	Rouleau	Rouleau	Rouleau	Spatule / Rouleau		A1 - A4 Rouleau / Pinceau	A1 Lisse / Pinceau	A1
Consommation** en gr/m2	150 à 200 gr/m2	150 à 200 gr/m2	150 à 200 gr/m2	150 à 250 gr/m2	150 à 250 gr/m2	80 à 250 gr/m2	150 gr/m2/ passe	200 gr/m2/ passe
Caractéristiques des revêtements	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Toile de verre à peindre	●	●	●	-	-	-	-	-
Textiles, les fils à fils, les floqués à envers papiers, non-tissé, mousse, minéral	●	-	-	-	-	●	-	-
Revêtements vinyliques sur support tissé, non tissé, polyester ou minéral	●	-	-	-	-	●	-	-
Revêtement tissu vinyliques à envers papier, textile, intissé, polyester ou minéral	●	-	-	-	-	●	-	-
Revêtements plastiques ou vinyliques au-delà de 1000 gr/m ²	-	-	-	●	●	-	-	-
Revêtements muraux en systèmes douches	-	-	-	-	●	-	-	-
Coco	-	-	-	-	-	-	●	●

● Utilisation recommandée

● Utilisation possible



TEC™ 640

COLLE HAUTE PERFORMANCE POUR REVÊTEMENTS RÉSILIENTS

Caoutchouc, PVC, LVT, linoléum et moquettes



Utilisation

- ✓ Universelle pour le collage de revêtements de sol résilients
- ✓ Sur supports plans, ragrésés, absorbants

Propriétés et avantages

- ✓ EC1, Sans solvant à très faible émission de COV (Composés Organiques Volatils)
- ✓ Très large champ d'applications
- ✓ Fort pouvoir piégeant (tack) - Adhérence finale élevée - Excellente résistance aux plastifiants

Données techniques

Conditionnement	13 kg / seau
Palettisation	44 seaux / 572 kg
Consommation	250 à 500 g/m ²
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois

TEC™ 605

COLLE EN DISPERSION AQUEUSE

Pour revêtements linoléum et textile



Utilisation

- ✓ Collage de moquettes à envers de mousses SBR, à envers jute et synthétique.
- ✓ Collage de linoléum, aiguilletés et revêtements Kugelarm

Propriétés et avantages

- ✓ Très faible émission de COV
- ✓ Facile à l'emploi
- ✓ Adhérence initiale rapide
- ✓ Long temps de travail
- ✓ Appropriée pour les chauffages par le sol

Données techniques

Conditionnement	13 kg / seau
Palettisation	44 seaux / 572 kg
Consommation	375 à 490 g/m ²
Couleur	beige
Durée de vie	12 mois

TEC™ 541

FIXATEUR PERMANENT

Pour le maintien des Dalles Plombantes Amovibles



Utilisation

- ✓ Recommandée pour la pose de Dalles Plombantes Amovibles à envers feutre bitumineux ou PVC
- ✓ Sur support normalement absorbant et absorbant
- ✓ Sur anciens supports non recouverts et sur anciens revêtements conservés

Propriétés et avantages

- ✓ Très bon pouvoir piégeant
- ✓ Faible consommation - Application facile au rouleau

- ✓ Permet l'amovibilité des dalles dans le temps, y compris sur sol chauffant
- ✓ Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur

Données techniques

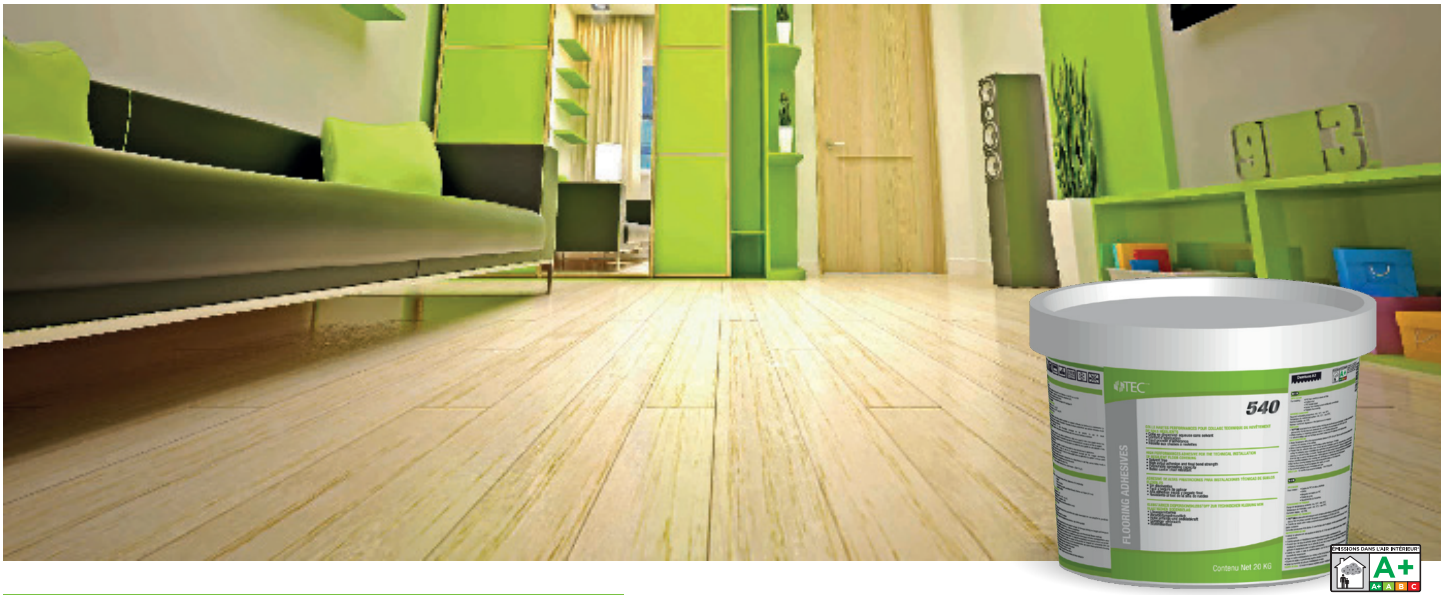
Conditionnement	4 kg / seau 10 kg / seau
Palettisation	96 seaux / 384 kg 44 seaux / 440 kg
Consommation	80 à 150 g/m ²
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois



TEC™ 540

COLLE EN DISPERSION AQUEUSE HAUTE PERFORMANCE

Pour revêtements PVC, LVT, linoleum acoustique et caoutchouc



HAUTES PERFORMANCES

- Fort pouvoir piégeant
- Ne coule pas
- Texture crèmeuse
- Adhérence finale élevée (film de colle dur)
- Résistante au cisaillement
- Prise initiale forte (blocage rapide du revêtement)

POLYVALENCE

- Pour les revêtements de sols élastiques
- Locaux commerciaux, tertiaires et privés
- Tous supports absorbants ou non absorbants

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

- Une colle plus respectueuse de l'environnement et de ses utilisateurs
- Nettoyage facile à l'eau
- Sans solvant
- Sans gêne pour l'utilisateur

FACILITÉ ET CONFORT DE MISE EN OEUVRE

- Spatulable ou application facile au rouleau permettant une position de travail plus ergonomique et un rendement plus élevé
- Temps ouvert long de 1h : encollage possible de grandes surfaces
- Temps de gommage court : 5 à 30 minutes selon le type de revêtements.
- Pas de risque de poinçonnement ni de remontée de colle dans les joints pour les LVT.

Données techniques

Conditionnement	20 kg / seau 5 kg / seau
Palettisation	32 seaux / 640 kg 96 seaux / 480 kg
Consommation	250 à 350 g/m ²
Couleur	Beige clair
Durée de vie	12 mois



TEC™ 522

COLLE EN DISPERSION AQUEUSE PERFORMANTE

Pour collages techniques de revêtements PVC et textile



Utilisation

- ✓ Collage haute performance des revêtements PVC et textiles en application courante ou technique tels que systèmes douches, sous-couche d'interposition, salles de sport

Propriétés et avantages

- ✓ Sans solvant
- ✓ Confort d'utilisation pour les grandes surfaces : temps ouvert long
- ✓ Collage puissant dans le temps ouvert disponible
Excellent rendement - Faible consommation

Données techniques

Conditionnement	20 kg / seau 5 kg /seau - 900 gr / boîte
Palettisation	cartons de 12 boîtes 90 seaux / 450 kg 20 seaux / 640 kg
Consommation	250 à 250 g/m ²
Couleur	Beige clair
Durée de vie	12 mois

TEC™ 521 New

COLLE EN DISPERSION AQUEUSE RAPIDE

Pour revêtements de sol PVC et textile



Utilisation

- ✓ Recommandée pour la pose rapide de revêtements PVC, notamment par conditions climatiques défavorables
- ✓ Sur supports absorbants

Propriétés et avantages

- ✓ Permet un affchage rapide dans le lit de colle encore humide - Environ 5 à 10 mn d'attente
- ✓ Développe une adhérence initiale très élevée et génère un aspect filant abondant

- ✓ Idéale pour les travaux de rénovation en milieu occupé - par temps froid et hygrométrie élevée
- ✓ Grande résistance du collage: aux plastifiants, au vieillissement, aux sollicitations par siège à roulettes
- ✓ Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur

Données techniques

Conditionnement	20 kg / seau
Palettisation	32 seaux / 640 kg
Consommation	250 à 350 g/m ²
Couleur	Beige clair
Durée de vie	12 mois

Colle textile



TEC™ 509

COLLE EN DISPERSION AQUEUSE

Pour la pose de revêtements textiles



Utilisation

- ✓ Polyvalente, pour la pose de revêtements textiles
- ✓ Convient pour tous types de dossiers et d'envers
- ✓ Sur supports plans, ragrés, absorbants - Pour l'intérieur

Propriétés et avantages

- ✓ Piégeant important - Prise rapide
- ✓ Exempt de solvant - Sans danger pour l'utilisateur

- ✓ Cohésion élevée - Haute résistance
- ✓ Convient à la pose sur sol chauffant

Données techniques

Conditionnement	15 kg / seau
Palettisation	44 seaux / 660 kg
Consommation	350 à 400 g/m ²
Couleur	Beige clair
Durée de vie	12 mois



TEC™ 414

COLLE EN DISPERSION AQUEUSE RAPIDE

Pour revêtements linoléum



Utilisation

- ✓ Pour un collage rapide et résistant
- ✓ Pour le collage d'aiguilletés, de moquette sur mousse SBR - jute - ou double dossiers synthétiques; Revêtements à dossier liège, Dalles thermoplastiques semi-flexibles
- ✓ Sur supports plans, ragrés et absorbants

Propriétés et avantages

- ✓ Résistance exceptionnelle à l'humidité alcaline après séchage complet du film de colle
- ✓ Pouvoir piégeant élevé
- ✓ Particulièrement bien adapté aux travaux d'incrustation - Faible consommation

Données techniques

Conditionnement	14 kg / seau
Palettisation	44 seaux / 616 kg
Consommation	250 à 450 g/m ²
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois



TEC™ 605

COLLE EN DISPERSION AQUEUSE

Pour revêtements linoléum et textile



Utilisation

- ✓ Collage de moquettes à envers de mousses SBR, à envers jute et synthétique.
- ✓ Collage de linoléum, aiguilletés et revêtements Kugelharm

Propriétés et avantages

- ✓ Très faible émission de COV
- ✓ Facile à l'emploi
- ✓ Adhérence initiale rapide
- ✓ Long temps de travail
- ✓ Appropriée pour les chauffages par le sol

Données techniques

Conditionnement	13 kg / seau
Palettisation	44 seaux / 572 kg
Consommation	375 à 490 g/m ²
Couleur	beige
Durée de vie	12 mois



TEC™ 542

COLLE EN DISPERSION AQUEUSE RAPIDE

Pour revêtements de sol PVC et textile



Utilisation

- ✓ *Recommandée pour le collage et/ou le maintien permanent de revêtement de sol et de revêtement muraux*
- ✓ *Application en simple ou double encollage*
- ✓ *Pour un maintien puissant de moquette à envers feutre, de revêtement PVC à envers non-tissé polyester, de dalles ou lames plombantes amovibles SAGA2 de Gerflor ou Allura de Forbo*
- ✓ *Sur support normalement absorbant et non absorbant - plans, présentant un aspect lisse - fin et régulier*

Propriétés et avantages

- ✓ *Adhésifs sans solvant très puissants. Pouvoir piégeant permanent*

- ✓ *Fort extrait sec*
- ✓ *Application facile à la spatule crantée et au rouleau pour revêtements muraux légers*
- ✓ *Permet l'amovibilité des dalles dans le temps, y compris sur sol chauffant*
- ✓ *Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur*

Données techniques

Conditionnement	10 kg / seau
Palettisation	44 seaux / 440 kg
Consommation	80 à 250 g/m ²
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois



TEC™ 541

FIXATEUR PERMANENT

Pour le maintien des Dalles Plombantes Amovibles



Utilisation

- ✓ *Recommandée pour la pose de Dalles Plombantes Amovibles à envers feutre bitumineux ou PVC*
- ✓ *Sur support normalement absorbant et non absorbant*
- ✓ *Sur anciens supports non recouverts et sur anciens revêtements conservés*

Propriétés et avantages

- ✓ *Très bon pouvoir piégeant (évite le glissement des dalles sous l'action du trafic piétonnier ou des sièges à roulettes)*

- ✓ *Faible consommation - Application facile au rouleau*
- ✓ *Permet l'amovibilité des dalles dans le temps, y compris sur sol chauffant*
- ✓ *Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur*

Données techniques

Conditionnement	10 kg / seau
Palettisation	96 seaux / 384 kg
Consommation	80 à 150 g/m ²
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois



TEC™ 147

COLLE POLYURETHANE BI-COMPOSANTE



Utilisation

- ✓ Colle polyuréthane
- ✓ Collage sûr et solide des revêtements caoutchouc, linoléum, sous-couche liège, PVC à envers non-tissé et autres
- ✓ Pour l'intérieur et l'extérieur

Propriétés et avantages

- ✓ Permet de réaliser des collages de hautes performances pour des zones de grand trafic dans le bâtiment, les locaux sportifs et en domaine industriel
- ✓ Résistance finale élevée, y compris sur supports fermés
- ✓ Excellente résistance à l'action des huiles, graisses, essence, acides et bases diluées

Données techniques

Conditionnement	Emballages séparés 5 kg + 0,7 kg ou 13 kg + 1,8 kg
Consommation	300 à 1200 g/m ²
Couleur	Beige
Durée de vie	12 mois

TEC™ 199

MASTIC HYBRIDE TRÈS HAUTE PERFORMANCE



Utilisation

- ✓ A l'aide d'un pistolet manuel (pour adhésif à forte viscosité) ou pneumatique : pour le collage de tasseaux, plinthes, baguettes en bois et en PVC, cornières métalliques, éléments décoratifs en bois ou en matières plastiques, etc...
- ✓ Dans le cadre de travaux d'aménagement en murs et sols, à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux, en milieu sec ou humide
- ✓ Particulièrement adaptée au collage vertical d'éléments lourds ou légers

Propriétés et avantages

- ✓ Tack immédiat extrêmement puissant
- ✓ Développe une très haute résistance de collage
- ✓ Peut être appliqué sur des surfaces humides

- ✓ Excellente adhérence sur la plupart des surfaces: métaux y compris le zinc, nombreux plastiques, verre, béton, plâtre, plaques de plâtre à parement cartonné, polyester, plexiglas, bois, émail, surfaces peintes, etc...
- ✓ Résistant à des variations de températures extrêmes : - 40°C à + 150°C.
- ✓ Odeur neutre – ne contient ni solvant, ni isocyanates

Données techniques

Conditionnement	Cartouche de 300 ml
Palettisation	25 cartouches ; livré avec buses orientées en V
Consommation	Variable
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois



TEC™222

COLLE CONTACT TRANSLUCIDE À BASE RÉSINES POLYURÉTHANES



Utilisation

- ✓ *Recommandée pour l'application de revêtement «marches intégrales PVC» et tous profilés PVC*
- ✓ *Sur supports neufs*
- ✓ *Sur anciens supports non recouverts et sur anciens revêtements conservés, sur sols chauffants*

Propriétés et avantages

- ✓ *Insensible aux migrations de plastifiants*
- ✓ *Application facile - Prise rapide*

Données techniques

Conditionnement	5 L / seau
Palettisation	70 seaux / 350 litres
Consommation	150 g/m ² /passe
Couleur	Ambre
Durée de vie	12 mois

TEC™233

COLLE CONTACT À BASE DE POLYCHLOROPRÈNE



Utilisation

- ✓ *Pour un collage rapide, puissant et instantané de revêtements de sols*
- ✓ *Sur supports absorbants et non-absorbants*

Propriétés et avantages

- ✓ *Assure un assemblage très puissant - Prise immédiate*
- ✓ *Relativement fluide, facile à appliquer - Temps ouvert long*
- ✓ *Large champ d'application - Forte teneur en solvant*

Données techniques

Conditionnement	650 gr / boîte 6 L / seau 12 L / seau
Palettisation	6 boîtes 70 x 6 = 420 litres 42 x 12 = 504 litres
Consommation	150 g/m ² /passe
Couleur	Ambre
Durée de vie	12 mois

TEC™238

COLLE CONTACT À BASE DE POLYCHLOROPRÈNE - NON COULANTE



Utilisation

- ✓ *Universelle pour les parois verticales et plafond.*
- ✓ *Recommandée pour l'application de revêtements lourds*
- ✓ *Pour la pose de tissus tendus.*
- ✓ *Sur supports absorbants et non-absorbants.*

Propriétés et avantages

- ✓ *Colle en gel - Ne coule pas*
- ✓ *Assure un assemblage très puissant - Prise immédiate*

- ✓ *Temps ouvert long - Large champ d'application*
- ✓ *Forte teneur en solvant*

Données techniques

Conditionnement	6,4 L / seau
Palettisation	70 seaux / 448 L
Consommation	150 g/m ² /passe
Couleur	Ambre
Durée de vie	12 mois



TEC™ BANDE TRANSFERT SOL 500

COLLE SÈCHE CONSTITUÉE D'UNE TRAME À MAILLES FINES

Revêtue sur les deux faces d'un film de colle adhésif



Utilisation

- ✓ Spécial travaux de rénovation en milieu occupé
- ✓ Sols et murs intérieurs : adapté en travaux neufs sur supports absorbants préalablement traités/régulés par l'application préalable du primaire dispersion TEC™- 044/2
- ✓ Adapté aux revêtements de sols résilients et textiles à l'intérieur des locaux classés P3 au plus
- ✓ Application exclusive sur supports secs, sains et solides, plans (sans aspérité), lisses et de préférence non-absorbants
- ✓ Adapté pour les sols avec chauffage à eau chaude basse température

Propriétés et avantages

- ✓ Colle sèche en lé adhésivé sur les deux faces permettant un collage en « plein » sur le support
- ✓ Application facile et rapide – sans cloque
- ✓ Circulable et sollicitable immédiatement
- ✓ Sans solvant et sans odeur – Aucune gêne
- ✓ Parfaite adhérence et dépose ultérieure sans trace
- ✓ Système rapide de construction

Données techniques

Conditionnement	Rouleaux de 25 Ml x 500 mm (12,5 m ²) Cartons de 2 rouleaux
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois

TEC™ RP 200

BANDE ADHESIVE

Pour collage des revêtements de sol résilient en remontée de plinthes et aux profilés

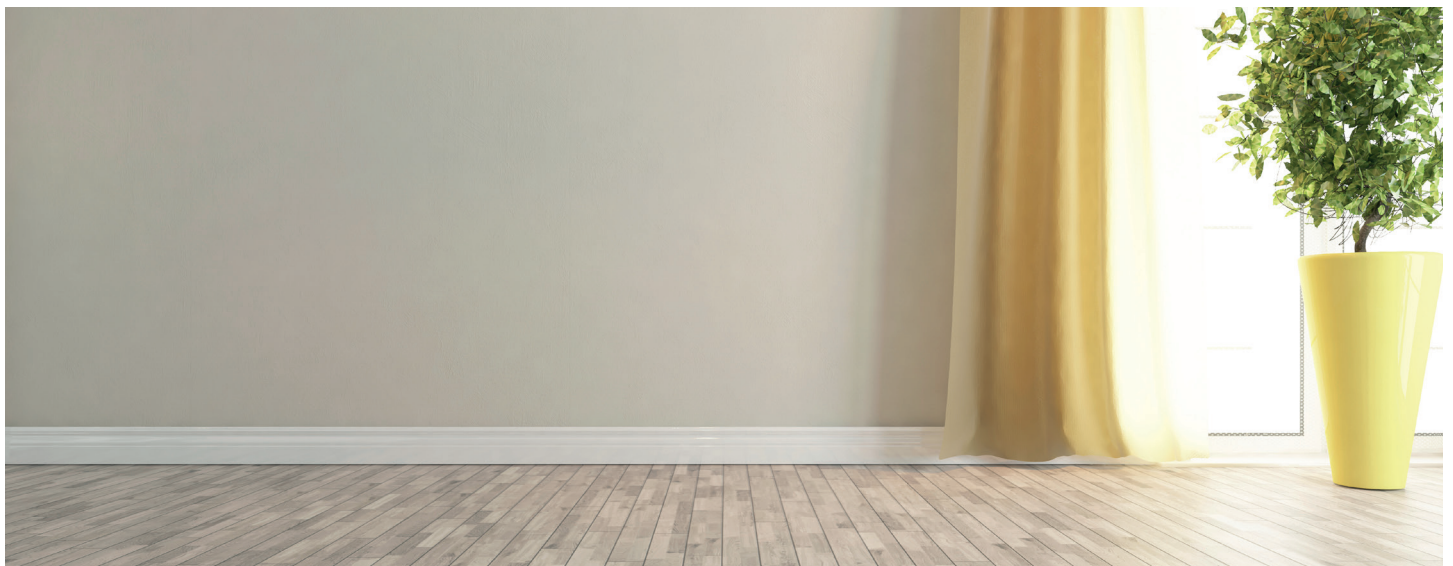


Utilisation

- ✓ Destinée au collage des revêtements de sol résilient en remontée de plinthe et aux profilés - 330 gr, longueur 50 m, hauteur 85 mm

Données techniques

Palettisation	32 x 6 = 192 rouleaux
---------------	-----------------------





TEC™ 041 EL

PRIMAIRE CONDUCTEUR EN DISPERSION



Utilisation

- ✓ Dans le cadre d'une pose de revêtements électro-conducteurs
- ✓ Uniquement sur support ragréé, absorbant
- ✓ En complémentarité d'une colle conductrice en dispersion (uniquement)

Propriétés et avantages

- ✓ Peut se substituer au réseau de feuillards de cuivre (gain de temps et économie)
- ✓ Assure une très bonne capacité de dérivation
- ✓ Facile à appliquer au rouleau mousse - Prêt à l'emploi - Faible consommation
- ✓ Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur

Données techniques

Conditionnement	10 kg / jerrican
Consommation	100 à 150 g/m ²
Couleur	Noir
Durée de vie	15 mois

TEC™ 523 EL

COLLE ACRYLIQUE CONDUCTRICE

Pour revêtements PVC



Utilisation

- ✓ Pour le collage des revêtements de sol conducteurs, résilients et textiles en lés ou en dalles.
- ✓ Sur supports plans, ragrésés, absorbants

Propriétés et avantages

- ✓ Assure une parfaite conductibilité électrique pendant au moins 10 ans (Tests LCIE)
- ✓ Ininflammable à l'emploi
- ✓ Temps ouvert long
- ✓ Fort pouvoir piégeant (tack) - Adhérence finale élevée

- ✓ Faible consommation - Facile à appliquer - Sans odeur

Données techniques

Conditionnement	12 kg / seau
Palettisation	44 seaux / 528 kg
Consommation	250 à 400 g/m ² selon revêtement
Couleur	Gris clair
Durée de vie	12 mois

TEC™ 801

FEUILLARD DE CUIVRE ÉLECTROLYTIQUE



Utilisation

- ✓ Destiné à réaliser la mise à la terre des revêtements dissipateurs (DIF) et conducteurs (ECF)

Propriétés et avantages

- ✓ Auto-adhésif
- ✓ Prêt à l'emploi
- ✓ Facile à mettre en oeuvre

Données techniques

Conditionnement	Rouleaux de 20 ml
Couleur	Cuivre
Durée de vie	12 mois



TEC™ MSP 158

COLLE HYBRIDE HAUTE PERFORMANCE

Pour la pose en plein de parquet



Utilisation

- ✓ Durcissement élastique du film de colle après prise
Garde une grande compacité
- ✓ Participe à l'amélioration du confort acoustique des parquets
- ✓ Colle facile à appliquer
Non agressive pour les vernis
- ✓ Convient à la pose sur sols chauffants basse température
- ✓ Emission EC1^{Plus} : à très faible émission de C.O.V.

Données techniques

Conditionnement	18 kg / seau
Palettisation	30 seaux / 540 kg
Consommation	800 à 1500 g/m ² Spatules B3 ou B11 (TKB)
Couleur	Beige
Durée de vie	12 mois

Gamme		Parquet
Produit		TEC™ 158
Spatules* (conforme à la commission TKB)		B 3 - B 11
Consommations**		800 à 1100 gr/m ²
Caracteristiques des revêtements		▼
Parquets	Parquet massif (jusqu'à une largeur de 19 cm)	●
	Parquet contrecollés	●
	Bois exotique	●

- Utilisation recommandée
- Utilisation possible





TEC™ 565

COLLE MURALE À HAUTES PERFORMANCES

Pour revêtements muraux lourds PVC, Vinyles et Textiles



Utilisation

- ✓ Recommandée pour l'application de revêtements muraux lourds (jusqu'à 1000 gr/m²)
- ✓ Idéale en milieu humide
- ✓ Recommandée pour des applications délicates et difficiles

Propriétés et avantages

- ✓ Particulièrement polyvalente - Pouvoir piégeant élevé
- ✓ Thixotrope : ne coule pas - Permet un ajustement facile des lés
- ✓ Facile à appliquer au rouleau ou à la spatule

- ✓ Traitee anticryptogamique (anti-moisissures) - Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur

Données techniques

Conditionnement	17 kg / seau
Palettisation	32 seaux / 544 kg
Consommation	150 à 250 g/m ² /passe
Couleur	Blanche
Durée de vie	6 mois

TEC™ 564

COLLE MURALE RENFORCÉE

Pour toile de verre



Utilisation

- ✓ Recommandée pour l'application de tissus muraux en fibres de verre (toiles et voiles de verre)

Propriétés et avantages

- ✓ Economique - Faible consommation
- ✓ Excellente adhérence
- ✓ Thixotrope : ne coule pas
- ✓ Facile à appliquer au rouleau ou à la spatule
- ✓ Traitee anticryptogamique
- ✓ Sans solvant - sans gêne pour l'utilisateur

Données techniques

Conditionnement	4 kg / seau 17 kg / seau
Palettisation	96 seaux / 384 kg 32 seaux / 544 kg
Consommation	150 à 250 g/m ² /passe
Couleur	Blanche
Durée de vie	12 mois

TEC™ 563

COLLE MURALE

Pour toile de verre à peindre



Utilisation

- ✓ Pour le collage en intérieur sur murs et plafonds de toile de verre à peindre.

Propriétés et avantages

- ✓ Sans solvant
- ✓ Convient en locaux humides
- ✓ Faible consommation
- ✓ Thixotrope : ne coule pas
- ✓ Positionnement facile du revêtement

- ✓ Traitee anticryptogamique
- ✓ Transparente après séchage

Données techniques

Conditionnement	20 kg / seau
Palettisation	24 seaux / 480 kg
Consommation	150 à 250 g/m ² /passe
Couleur	Blanche
Durée de vie	6 mois



COLLES POUR GAZON SYNTHÉTIQUE

La gamme complète TEC™ offre des produits pour tous types de conditions d'installation : temps humide, sec, chaud ou froid. Recommandées pour les terrains de football, rugby, hockey et autres, les colles et bandes de jonction TEC™ pour l'installation de gazon artificiel vous permettent de relever tous les défis.

COLLES GAZON

TEC™ - SUPERTURF	48
TEC™ - 149 + UNIVERSAL	48
TEC™ - 159 + ALL SEASONS	48
TEC™ - KÖRAPOP 330	49
TEC™ - Bandes de jonction U et F	49
TEC™ - Tape S12/10	49

GAZON SYNTHÉTIQUE

Quel que soit le sport, les systèmes d'installation de gazon artificiel de H.B. Fuller vous permettent d'affronter toutes les épreuves. Recommandées pour le football, le hockey, le rugby et bien d'autres sports, les colles et bandes de jonction TEC™ ont été testées et validées pour répondre aux exigences les plus sévères. Alors, la prochaine fois que votre projet exige l'utilisation de gazon artificiel, faites confiance à TEC™ pour assurer une installation gagnante.





GUIDE TECHNIQUE

GAZON

H.B. Fuller développe des solutions de collage pour répondre aux exigences les plus élevées. Il est cependant important de vérifier quelques points clés lors de l'installation d'un gazon :

Approvisionnement et stockage

Éviter les températures extrêmes avant et pendant l'installation. Respecter les indications données par l'étiquette du produit.

Températures

- Des températures élevées accélèrent la vitesse de prise de la colle, réduisent le temps de travail et nécessitent d'afficher le revêtement très rapidement. Dans ces conditions, il est important de travailler seau après seau et d'appliquer la colle immédiatement après le mélange.
- Des températures basses ralentissent la vitesse de prise de la colle et rendent le revêtement plus rigide.

Humidité

- Certaines références de colles permettent de s'affranchir des contraintes liées à l'humidité des substrats. Cependant, il faut éviter les situations extrêmes pendant le temps de prise, où l'eau ruissellerait et formerait un film entre la colle et l'envers du revêtement empêchant un collage performant.
- Les colles monocomposantes réactives ont besoin d'humidité pour pouvoir réagir. Celle-ci peut provenir de l'air ambiant ou bien d'une pulvérisation d'eau. Cette dernière solution peut permettre une prise plus rapide de la colle.



■ TEC™ SUPER TURF

COLLE MONOCOMPOSANTE À BASE DE SILANE

Pour le collage de gazons synthétiques



Propriétés et avantages

- ✓ Colle monocomposante
- ✓ Prête à l'emploi : pas de mélange
- ✓ Collage performant en conditions sèches et humides
- ✓ Réagit avec l'humidité
- ✓ Film de colle souple et résistant

Données techniques

Conditionnement	Bidon métallique de 14 kg
Couleur	Vert
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 149 + UNIVERSAL

COLLE POLYURÉTHANE À DEUX COMPOSANTS

Pour le collage de gazons synthétiques



Propriétés et avantages

- ✓ Polyvalente
- ✓ Collage par temps sec ou humide
- ✓ Résiste au trafic intense et aux intempéries (collage extérieur)
- ✓ Excellente tenue des sillons y compris l'été par temps chaud
- ✓ Sans solvant

Données techniques

Conditionnement	Emballage combiné 16,5 kg Emballage combiné de 6,6 kg
Palettisation	16,5 kg - 32 seaux / 528 kg 6,6 kg - 48 seaux / 316,80 kg
Couleur	Vert après mélange
Durée de vie	12 mois

■ TEC™ 159 + ALL SEASONS

COLLE BICOMPOSANTE POUR GAZON SYNTHÉTIQUE

Utilisable en conditions humides ou sèches



Propriétés et avantages

- ✓ Performances améliorées : remplace avantageusement les colles classiques et les colles « humides »
- ✓ Résistance aux intempéries : utilisation en conditions sèches ou humides (non ruisselant)
- ✓ Seau combiné contenant les deux emballages : prêt à l'emploi, pas de risque d'erreur de mélange
- ✓ Seaux plastiques empilables pour mise à la benne facilitée
- ✓ Film flexible facile à appliquer
- ✓ Répond aux exigences de la FIFA, FIH et EN 15330-1

(rapport d'essai 190100762 du Laboratoire KIWA du 25 mars 2019)

- ✓ Facilité d'utilisation : durcisseur en bouteille plastique ouverture large
- ✓ Bonne tenue des sillons, même à la chaleur

Données techniques

Conditionnement	Emballage combiné 16,5 kg
Palettisation	32 seaux / 528 kg
Couleur	Vert
Durée de vie	12 mois



TEC™ KÖRAPOP 330

MASTIC HYBRIDE MONOCOMPOSANT

Pour les collages ponctuels et travaux de réparation



Propriétés et avantages

- ✓ Piégeant élevé
- ✓ Durcissement rapide
- ✓ Collage résistant aux intempéries et aux températures élevées
- ✓ Conditionnement en cartouche idéal pour les réparations

Données techniques

Conditionnement	cartouches de 310 ml
Palettisation	Carton de 12 cartouches
Couleur	Gris
Durée de vie	9 mois

TEC™ BANDES DE JONCTION U ET F

BANDES DE JONCTION

Pour le collage de gazons synthétiques



Propriétés et avantages

- ✓ Universelle
- ✓ Pour l'installation de terrains de sport en extérieur (tennis, football etc) et de gazons paysagers
- ✓ Bande de structure pratiquement indestructible. La structure des bandes de jonction est formée de différentes couches synthétiques : une face supérieure plutôt rugueuse et dense pour une adhésion optimale; une face inférieure
- ✓ Permet un raccordement extrêmement résistant entre les lés de gazon

Données techniques

Conditionnement	Rouleau de 100 x 0,30 ml
Palettisation	Bande U : 60 rouleaux / 6000 ml Bande F : 55 rouleaux / 5500 ml
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois

TEC™ TURF TAPE S12-10

BANDE DE JONCTION ADHESIVE

Pour installation de gazon synthétique



Utilisation

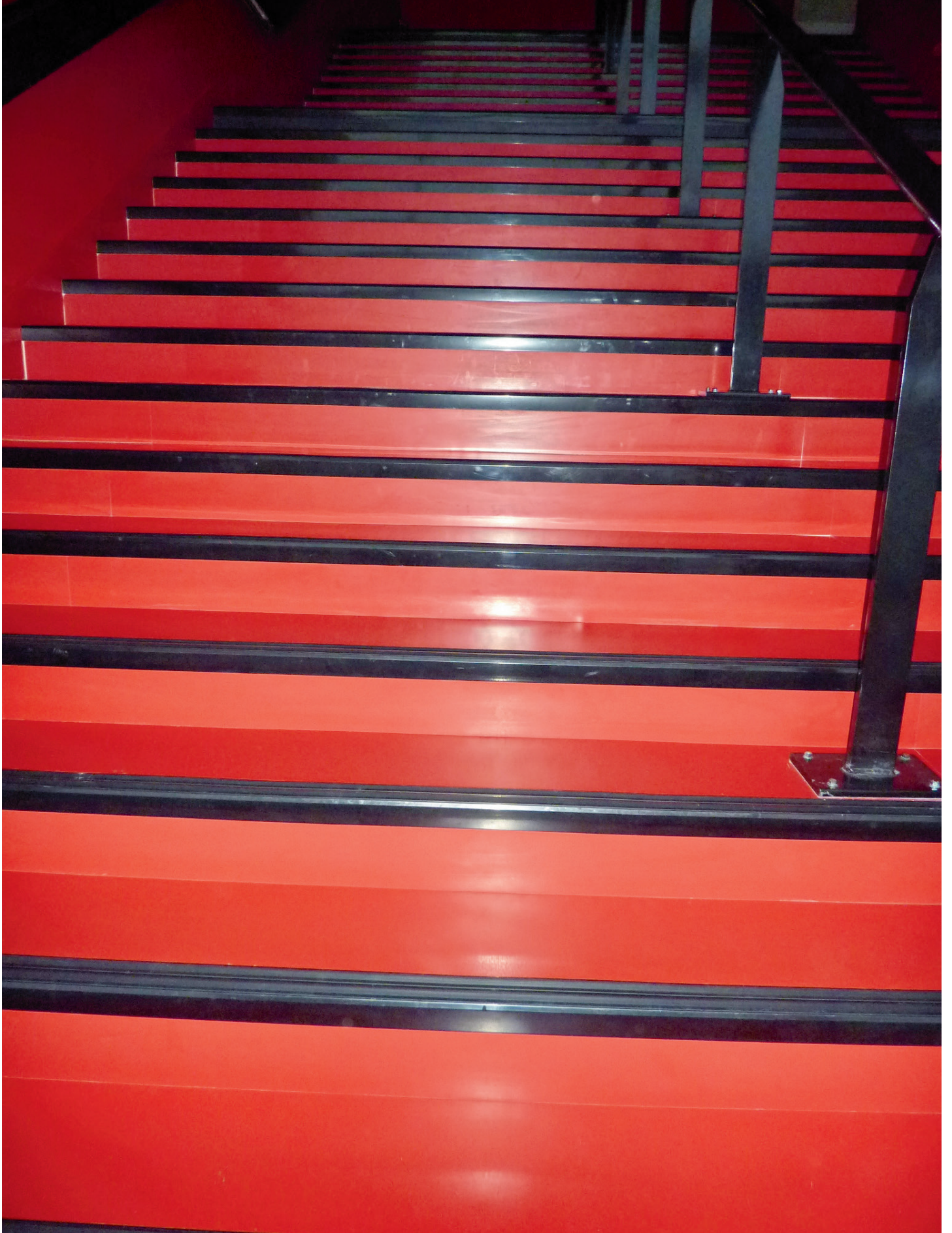
- ✓ Pour installation de gazon synthétique sur des petites surfaces (jardins privés, terrasses, balcons, toitures terrasses,...)
- ✓ N'est pas adapté pour les terrains de grands jeux (football, rugby, tennis...)

Propriétés et avantages

- ✓ Prête à l'emploi
- ✓ Utilisation facile - pas de manipulation de colle et de solvants
- ✓ Mise en service immédiate
- ✓ Résistance finale excellente

Données techniques

Conditionnement	Rouleau de 10 ml x 0,12 m
Palettisation	24 cartons de 8 rouleaux
Couleur	Blanc
Durée de vie	12 mois





PRODUITS COMPLEMENTAIRES

Découvrez la vaste gamme d'accessoires complémentaires TEC™ pour simplifier et parfaire vos installations et produits.

PROFILÉS

Plinthes rigides PVC expansés

TEC™ - A60	52
TEC™ - A80	52
TEC™ - A100	52

Remontées en plinthe rigides PVC expansés

TEC™ - FC 60	53
TEC™ - FC 100	53
TEC™ - HK 100 & HK 75	54
TEC™ - PS 100	54

Plinthes et remontées en plinthe âme bois

TEC™ - KS06	55
TEC™ - KS0100	55
TEC™ - TOP C 60	55

COLLES SÈCHES

TEC™ - BT 250	56
TEC™ - Bande transfert escalier	56
TEC™ - Bande contact SDB 50/85	56

Plinthes moquette / plinthes souples

TEC™ - 42 826	57
TEC™ - 42 217	57

Profilés d'arrêt / profilés pour remontée en gorge

TEC™ - 42 834	58
TEC™ - EL8	58

Nez de marche et seuils de raccordement métalliques

TEC™ - 530	59
TEC™ - 712	59
TEC™ - 2510/23	59

Nez de marche et accessoires

TEC™ - 42051	60
TEC™ - 42309	60
TEC™ - 42507	60
TEC™ - Pointes acier	60
TEC™ - 802	61
Helmitin® 676/2	61
Helmitin® 683/2	61
Swift clean 9695	61



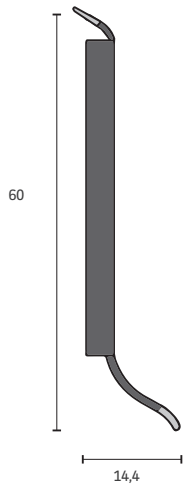


Profilés - Plinthes rigides PVC expansé

■ TEC™ PLINTHE PVC A60

PLINTHE RIGIDE HAUTEUR 60 MM

Couleur teintée dans la masse, travaillable au grugeoir



Contenance

- ✓ Fardeaux de 40 x 2,50 = 100 ml - Hauteur de 60 mm

Propriétés et avantages

- ✓ Plinthe en PVC moussé semi-rigide
- ✓ 7 coloris disponibles :



2001
blanc



2002
gris clair



2003
noir



2004
beige



2005
brun



2006
chêne clair



2008
gris foncé

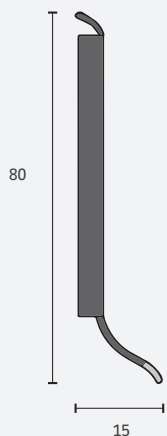
Conseils d'utilisations



■ TEC™ PLINTHE PVC A80

PLINTHE RIGIDE HAUTEUR 80 MM

Couleur teintée dans la masse, travaillable au grugeoir



Contenance

- ✓ Fardeaux de 30 x 2,50 = 75 ml - Hauteur de 80 mm

Propriétés et avantages

- ✓ 3 coloris disponibles :



2002
gris clair



2001
blanc



2008
gris foncé

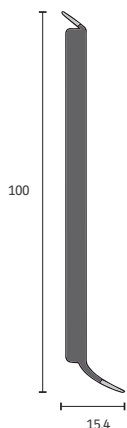
Conseils d'utilisations



■ TEC™ PLINTHE PVC A100

PLINTHE RIGIDE HAUTEUR 100 MM

Couleur teintée dans la masse, travaillable au grugeoir



Contenance

- ✓ Fardeaux de 20 x 2,50 = 50 ml - Hauteur de 100 mm

Propriétés et avantages

- ✓ 3 coloris disponibles :



2002
gris clair



2001
blanc



2008
gris foncé

Conseils d'utilisations

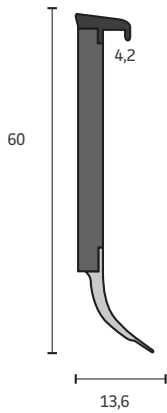




TEC™ FC 60

REMONTEE EN PLINTHE COMPLETE HAUTEUR 60 MM

Travaillable au grugeoir en angles sortants et rentrants



Contenance

- ✓ Fardeaux de 30 x 4 = 120 ml - Hauteur de 60 mm

Propriétés et avantages

- ✓ Plinthe en PVC moussé semi-rigide
- ✓ 2 coloris disponibles :



2001
blanc



2002
gris clair

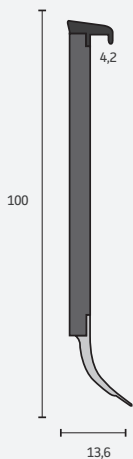
Conseils d'utilisations



TEC™ FC 100

REMONTEE EN PLINTHE COMPLETE HAUTEUR 100 MM

Travaillable au grugeoir en angles sortants et rentrants



Contenance

- ✓ Fardeaux de 10 x 4,50 = 45 ml - Hauteur de 100 mm

Propriétés et avantages

- ✓ 5 coloris disponibles :



2002
gris clair



2001
blanc



2008
gris foncé



2004
beige



1312
argent

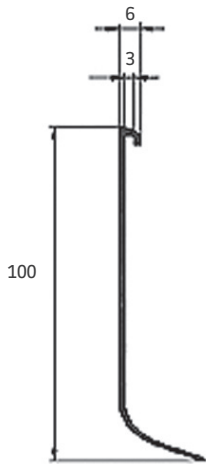
Conseils d'utilisations





■ TEC™ HK 100 & HK75

REMONTEE EN PLINTHE PVC COMPLETE HAUTEUR 100 MM



Contenance

- ✓ Fardeaux de 25 x 4 = 100 ml - Hauteur de 75 ou 100 mm

Propriétés et avantages

- ✓ 2 coloris disponibles :



2001
blanc



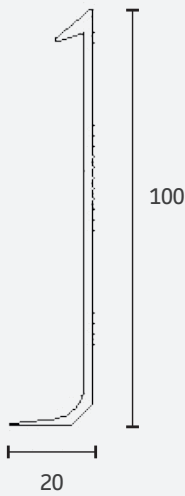
2002
gris

Conseils d'utilisations



■ TEC™ PS 100

REMONTEE EN PLINTHE PVC SOUPLE HAUTEUR 100 MM



Contenance

- ✓ Fardeaux de 25 x 2,50 = 62,5 ml - Hauteur de 75 ou 100 mm

Propriétés et avantages

- ✓ 3 coloris disponibles :



2001
blanc

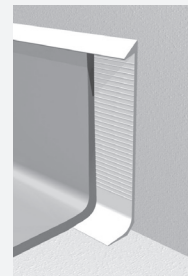


2008
gris foncé



2004
beige

Conseils d'utilisations

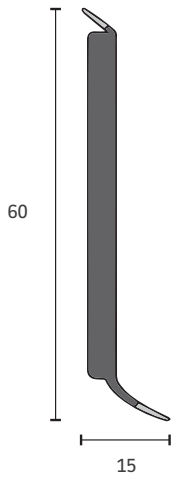




TEC™ KS060

PLINTHE PVC AME BOIS HAUTEUR 60 MM

Travaillable au grugeoir



Contenance

- ✓ Fardeaux de 20 x 2,57 = 51,5 ml - Hauteur de 60 mm

Propriétés et avantages

- ✓ 3 coloris standard :



5012
blanc



1202
gris perle



1184
gris

- ✓ 5 coloris sur appel :



4019
brun



1001
noir



4254
beige clair

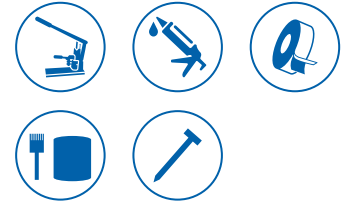


D255
hêtre



4244
beige

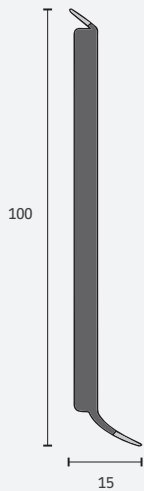
Conseils d'utilisations



TEC™ KS0100

PLINTHE PVC AME BOIS HAUTEUR 100 MM

Travaillable au grugeoir



Contenance

- ✓ Fardeaux de 10 x 2,57 = 25,75 ml - Hauteur de 100 mm

Propriétés et avantages

- ✓ 3 coloris standard :



5012
blanc



1202
gris perle



1184
gris

- ✓ 5 coloris sur appel :



4019
brun



1001
noir



4254
beige clair



D255
hêtre



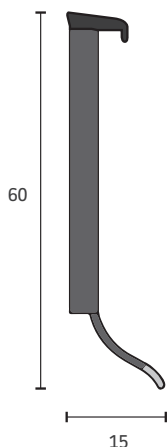
4244
beige

Conseils d'utilisations



TEC™ TOP C60

REMONTEE EN PLINTHE PVC HAUTEUR 60 MM



Contenance

- ✓ Fardeaux de 20 x 5,15 = 103 ml - Hauteur de 60 mm

Propriétés et avantages

- ✓ 3 coloris disponibles :



1184
gris



5012
blanc



1302
aluminium

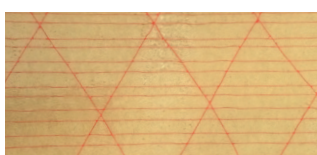
Conseils d'utilisations



TEC™ BT 250

BANDE AUTO-ADHÉSIVES

Destinées au collage durable des profilés



Propriétés et avantages

- ✓ Application sur béton simple et invisible
- ✓ Suppression des pointes pouvant abimer les plinthes
- ✓ Existe en 3 largeurs :
 - 35 mm pour plinthes de 60 mm
 - 65 mm pour plinthes de 80 mm
 - 85 mm pour plinthes de 100 mm,
- ✓ Colisage :
 - 35 mm : cartons de 8 rouleaux
 - 65 mm : cartons de 4 rouleaux
 - 85 mm : cartons de 3 rouleaux

TEC™ BANDE TRANSFERT ESCALIER

BANDE ADHÉSIVE ARMÉE

Pour revêtements d'escalier



Utilisation

- ✓ Recommandée pour la pose de revêtements de sols textiles, PVC, caoutchouc etc...sur marches et contremarches d'escaliers offrant un aspect de surface plan, propre et parfaitement dépoussiéré
- ✓ Convient également au collage mural de plaques de protection en verre acrylique/résine (type Acrovyn, Novaltis) dans les hôpitaux

Propriétés et avantages

- ✓ Remplace avantageusement les colles contact solvantées. Facile à stocker et à transporter
- ✓ Facile à appliquer - Prêt à l'emploi

- ✓ Permet une ouverture à la marche immédiate après pose du revêtement - Assure un collage puissant et instantané
- ✓ Ecologique : Sans solvant - sans odeur : aucune gêne pour le poseur et pour l'utilisateur final des locaux
- ✓ Economique - aucune perte de produit
- ✓ Réduit les temps de pose des revêtements

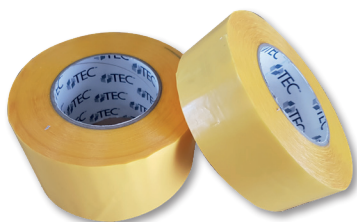
Données techniques

Conditionnement	Rouleaux de 25 x 240 mm
Couleur	Translucide
Durée de vie	12 mois

TEC™ BANDE CONTACT SDB 50 & 85 MM

ADHÉSIF DOUBLE FACE UNIVERSEL

Pour utilisation spécifique en concept douche sans bac avec siphon



Utilisation

- ✓ Version 50 mm : collage de revêtements muraux à base de polychlorure de vinyle non armaturé présenté en lés
- ✓ Version 85 mm : collage du revêtement en finalité remontée en plinthe

Propriétés et avantages

- ✓ Adhésif à sec, appliqué sur support polyester
- ✓ Présente une bonne cohésion associée à une excellente résistance : en température, à l'humidité, aux plastifiants, au vieillissement (aucune altération de la colle dans le temps)
- ✓ Sans solvant et sans odeur - Ne présente aucune

- gêne pour l'utilisateur en milieu occupé
- ✓ Produit non irritant - n'appartient à aucune classe de toxicité
- ✓ Résistant à la déformation
- ✓ Excellente adhérence sur supports lisses et absorbants préalablement primairisés, plans, non-absorbants
- ✓ Adapté à l'application des revêtements muraux PVC en système douche

Données techniques

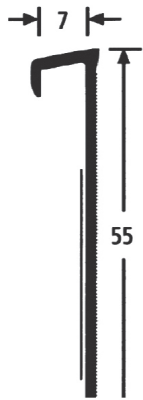
Conditionnement	Rouleaux de 50 ml x 50 mm ou 85 mm
Palettisation	Cartons de 6 rouleaux (50mm) - Cartons de 3 rouleaux (85mm)



TEC™ 42 826

PLINTHE MOQUETTE HAUTEUR 55 MM

Avec bande adhésive



Colisage

- ✓ Fardeaux de 30 x 4 = 120 ml - Hauteur de 55 mm

Propriétés et avantages

- ✓ Coloris disponible :



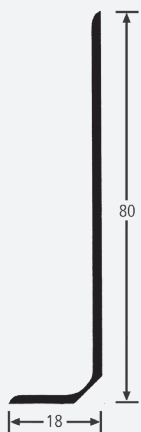
2222
blanc

Conseils d'utilisations



TEC™ 42 217

PLINTHE SOUPLE TALON PLAT HAUTEUR 80 MM



Colisage

- ✓ Rouleau de 50 ml - Hauteur de 80 mm

Propriétés et avantages

- ✓ 2 coloris disponibles :

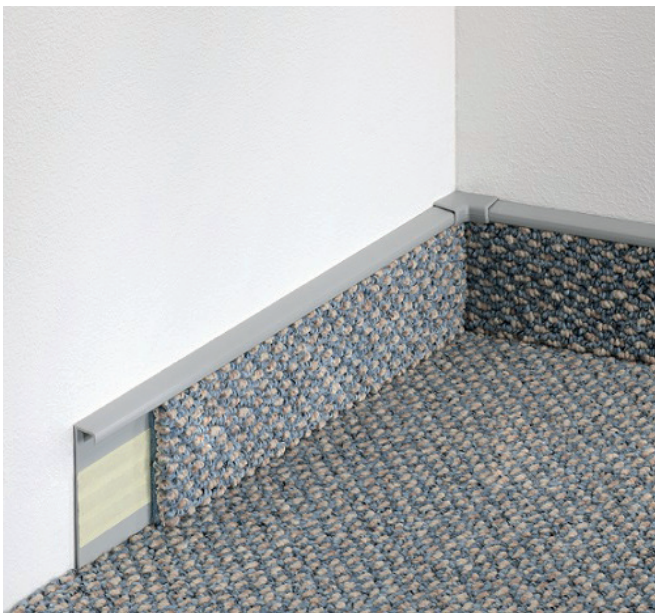


9931
gris



1321
noir

Conseils d'utilisations



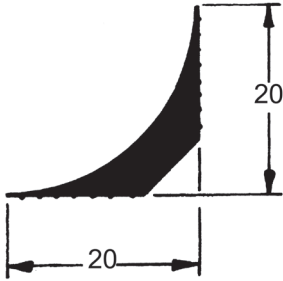


Profils d'arrêt / profils pour remontée en gorge

TEC™ 42834

PROFILE ENROULABLE 20 MM X 20 MM

Pour remontée en gorge



Colisage

- ✓ Carton de 2 x 50 = 100 ml

Propriétés et avantages

- ✓ 1 coloris standard :



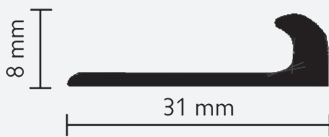
1690
noir

Conseils d'utilisations



TEC™ EL8

PROFILE D'ARRÊT HAUTEUR 31 MM



Colisage

- ✓ Fardeaux de 25 x 4 = 100 ml

Propriétés et avantages

- ✓ Coloris standard :



0117
blanc

Conseils d'utilisations

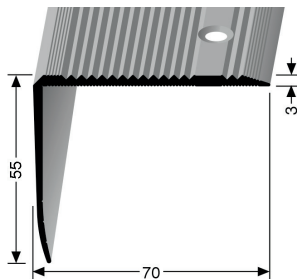




■ TEC™ 530

NEZ DE MARCHE ALUMINIUM PRÉ-PERCÉ

Anodisé avec rainures décoratives



Propriétés et avantages

- ✓ Spécial rénovation de marches usées
- ✓ Aluminium anodisé argent
- ✓ Percement noyé unilatéral
- ✓ Contenance : 5 x 5 = 25 ml

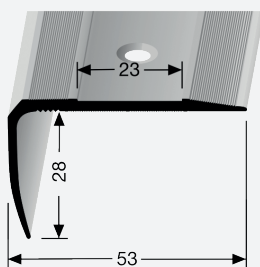
Conseils d'utilisations



■ TEC™ 712

NEZ DE MARCHE ALUMINIUM PRÉ-PERCÉ

Anodisé avec rainures décoratives



Propriétés et avantages

- ✓ Spécial rénovation de marches usées
- ✓ Aluminium anodisé argent
- ✓ Percement noyé unilatéral
- ✓ Contenance : 10 x 5 = 50 ml

Conseils d'utilisations



■ TEC™ 2510/23

INSERT ANTIDÉRAPANT

Pour TEC™ 712



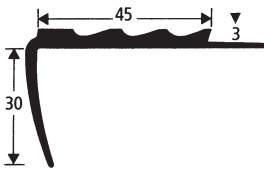
Propriétés et avantages

- ✓ Insert antidérapant 23 mm
- ✓ Adapté au nez de marche 712
- ✓ Rouleau de 25 m



■ TEC™ 42 051

NEZ DE MARCHE PVC 45 X 30 MM



Colisage

✓ 11 x 4,5 = 49,5 ml

Propriétés et avantages

✓ 2 coloris disponibles :



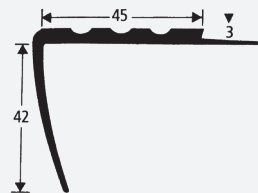
9931
gris



1321
noir

■ TEC™ 42 309

NEZ DE MARCHE PVC 45 X 42 MM



Colisage

✓ 11 x 4,5 = 49,5 ml

Propriétés et avantages

✓ 2 coloris disponibles :



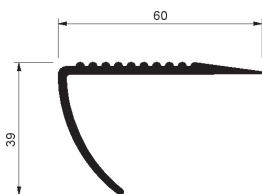
9931
gris



1321
noir

■ TEC™ 42 507

NEZ DE MARCHE PVC 60 X 39 MM



Colisage

✓ 11 x 4,5 = 49,5 ml

Propriétés et avantages

✓ 2 coloris disponibles :



9931
gris



1321
noir

■ TEC™ POINTES ACIER

POINTES ACIER



Propriétés et avantages

- ✓ Renforce le maintien / le collage des profilés
- ✓ Longueur 25 mm
- ✓ Couleur: bleu acier
- ✓ Conditionnement : boîte de 1000 pièces



■ TEC™ 802

BANDE DE DÉSOLIDARISATION



Propriétés et avantages

- ✓ *Bande de désolidarisation en mousse de polyéthylène adhésivée sur une face destinée à réguler les tensions de séchage des ragréages en forte épaisseur à partir de 5 mm, et à empêcher les ponts sonores avant l'application d'un ragréage*

Conseils d'utilisations

- ✓ *Adaptée pour tous travaux de ragréage*
- ✓ *Hauteur : 10 mm*
- ✓ *Conditionnement : 10 rouleaux de 25 ml*

■ Helmitin® 676/2

DILUANT ET DÉTACHANT POUR COLLES POLYCHLOROPRÈNE

Données techniques

Conditionnement	9,5 kg (12 lt)
Palettisation	45 x 9,5 = 427,5 kg

■ Helmitin® 683/2

DILUANT, DÉTACHANT POUR COLLES PU

Données techniques

Conditionnement	11 kg (12 lt)
Palettisation	45 x 11 = 495 kg

■ Swift clean 9695

DILUANT ET NETTOYANT

Données techniques

Conditionnement	9,7 kg
Palettisation	45 x 9,7 = 436,50 kg

LES PRÉSENTES CONDITIONS CONTIENNENT DES CLAUSES D'EXCLUSION ET DE LIMITATION

1. DÉFINITIONS

« ACHETEUR » désigne la ou les personnes, entités ou sociétés ayant l'intention d'acheter des Marchandises au FOURNISSEUR ;
« Commande » désigne l'instruction que présente l'ACHETEUR pour obtenir la fourniture de Marchandises (ou l'acceptation par l'ACHETEUR de l'offre faite par le FOURNISSEUR pour assurer la fourniture) ;
« Confirmation de Commande » désigne l'acceptation écrite, par le FOURNISSEUR, de la Commande de l'Acheteur, et qui peut inclure des termes sur le prix, la livraison ou d'autres clarifications, ou alors désigne le traitement concret de la Commande par le FOURNISSEUR ;
« Conditions » désigne les présentes conditions de fourniture de Marchandises ;
« Contrat » désigne tout contrat conclu entre l'ACHETEUR et le FOURNISSEUR en vue de la fourniture de Marchandises, incluant, de manière non limitative, des contrats d'application d'une durée convenue ou des commandes ponctuelles et englobant les présentes Conditions, la Commande et la Confirmation de Commande ;
« Disposition Impérative » : toute disposition impérative issue du droit Européen et/ou de la loi locale qui est susceptible de s'appliquer au Contrat en plus ou à la place de la Loi Applicable dans certains cas ; notamment dans le cas où (i) l'ACHETEUR et le FOURNISSEUR sont situés dans le même pays ou (ii) cette Disposition Impérative peut être considérée comme une disposition d'ordre public applicable dans un contexte international (ex. loi de police) ;
« FOURNISSEUR » désigne, à chaque fois selon le cas, le membre du groupe de sociétés HB Fuller (incluant ses ayants droit etcessionnaires) ayant l'intention de vendre des Marchandises ou des Services ;
« Jours ouvrés » : désigne tous les jours hormis les jours de week-end et les jours fériés du pays dans lequel les Marchandises sont livrées « Loi Applicable » désigne la loi régissant le Contrat comme étant la loi Suisse sans préjudice des Dispositions Impératives qui sont susceptibles de s'appliquer ;
« Marchandises » désigne des marchandises de toute nature devant être fournies par le FOURNISSEUR et incluant, par exemple et de manière non limitative, des produits totalement ou partiellement terminés, des matériaux, un équipement ou des machines ;
« Prix » désigne le prix des Marchandises indiqué par le Contrat ou convenu autrement par écrit ;
« Services » désigne les services de toute nature fournis par le FOURNISSEUR en lien avec un Contrat. Voir la clause 7.3 ;

2. COMMANDE, DISPONIBILITÉ DES MARCHANDISES, MODIFICATION DE LA COMMANDE ET ANNULATION

2.1 Le FOURNISSEUR doit vendre les Marchandises que l'ACHETEUR doit acheter conformément aux présentes Conditions.
2.2 Nul contrat n'est conclu avant que le FOURNISSEUR n'adresse une Confirmation de Commande. Les modalités et les conditions proposées par l'ACHETEUR (avant ou après la Confirmation de Commande du FOURNISSEUR) ne sont pas applicables. Toute Commande ou demande faite par l'ACHETEUR pour obtenir une livraison de Marchandises ou toute acceptation, par l'ACHETEUR, des Marchandises livrées constitue, nonobstant toutes modalités ou conditions proposées par l'ACHETEUR ou toute action entreprise par ce dernier, une acceptation totale des présentes Conditions. Les modalités et les conditions de l'ACHETEUR sont, par les présentes, contestées et refusées, à moins d'avoir été spécifiquement acceptées par écrit et signées par un représentant autorisé du FOURNISSEUR.
2.3 Les descriptions et les spécifications figurant dans les brochures ou d'autres documents ne sont données qu'à titre d'information générale et ne font pas partie du Contrat. Sauf disposition expresse contraire, tout dévis émis par le FOURNISSEUR ne crée aucune obligation et ne constitue pas une offre de vente.
2.4 La Confirmation de Commande dépend de la disponibilité actuelle ou future de fournitures. Si des fournitures ne peuvent pas être livrées à la date indicative mentionnée, le FOURNISSEUR se réserve alors le droit de reporter la livraison, sauf à ce que l'ACHETEUR ait clairement spécifié dans la Commande que la date de livraison initialement indiquée était essentielle. Dans ce cas et nonobstant l'article 3.1, l'ACHETEUR sera autorisé à annuler la Commande .
2.5 Si l'ACHETEUR présente une demande de modification ou d'annulation de sa Commande, le FOURNISSEUR ayant accepté, à sa seule discrétion, cette demande ce dernier est alors en droit de facturer des frais raisonnables au titre des pertes, coûts et dépenses supportés par lui du fait de la modification ou de l'annulation, que l'ACHETEUR sera tenu de payer.

3. LIVRAISON

3.1 Les dates de livraison mentionnées par le Contrat ne sont que des dates approximatives. Lorsque le Contrat convenu ne porte pas sur une commande ponctuelle, une livraison tardive ne donne pas droit à la résiliation du Contrat dans son ensemble.
3.2 A moins que le FOURNISSEUR ne prévienne le contraire par écrit, la livraison des Marchandises doit être effectuée au lieu de livraison convenu dans le Contrat.
3.3 Sans préjudice des autres droits ou recours possibles, le FOURNISSEUR peut interrompre l'ensemble des livraisons prévues en vertu du Contrat ou de tout autre contrat que le FOURNISSEUR a conclu avec l'ACHETEUR si (a) un paiement est dû en vertu du Contrat ou d'un autre contrat ; ou dans la limite autorisée par toute Disposition Impérative (b) dès la survenance d'un événement décrit par la clause 9.2 et ce, jusqu'au moment où le FOURNISSEUR reçoit ou est assuré de recevoir les paiements en souffrance et/ou, selon le cas, qu'il sera payé au titre de ces livraisons en cours ou futures.
3.4 Le FOURNISSEUR peut, sans engager sa responsabilité à l'égard de l'ACHETEUR, suspendre ou annuler une Commande si, de l'avis raisonnable du FOURNISSEUR, la livraison ne respecterait pas les politiques énoncées par ce dernier en matière sécuritaire, sanitaire et environnementale ou les lois et règlements applicables.
3.5 L'ACHETEUR doit payer tous les frais engagés par le FOURNISSEUR en raison de la carence de l'ACHETEUR à prendre livraison ou accepter la livraison des Marchandises ou en raison d'un défaut de livraison par le FOURNISSEUR justifié par la clause 3.4 et incluant, de manière non limitative, les frais de transport nécessaire au renvoi, des surestaries, de l'entreposage, de la nouvelle livraison ou de l'écoulement.

4. PRIX

A moins que le prix des Marchandises n'ait été arrêté de manière fixe dans le Contrat, le prix des Marchandises correspondra à celui étant en vigueur à la date d'expédition. Le prix n'inclut pas la taxe sur la valeur ajoutée imposée au taux applicable et les autres droits ou prélèvements. Les prix estimés tiennent compte notamment de la devise des taxa douaniers et relatifs au fret, du coût des matières premières, des coûts de production et de tous les autres frais ou coûts applicables au moment où le prix est estimé; le FOURNISSEUR se réserve le droit de modifier le prix si les coûts de ces paramètres augmentent.

5. PAIEMENT

5.1 Le paiement devant être réglé au comptant ou par tout moyen de paiement dans les 30 jours suivant la date de la facture, sauf si le contrat prévoit expressément d'autres dispositions. Le respect des termes de paiement est une condition essentielle.
5.2 Le FOURNISSEUR est en droit, pas dans l'obligation, de facturer à l'ACHETEUR des intérêts sur les montants impayés et que ce dernier doit régler sur-le-champ à première demande, étant précisé que ces intérêts courent de la date d'échéance jusqu'au jour du paiement, tant avant qu'après le prononcé d'un jugement, à un taux annuel de 4 % au-dessus du taux de base actuellement observé par la Banque centrale européenne (taux d'intérêt de retard minimum ou maximum dans la limite autorisée ou prescrite par toute Disposition Impérative). Ces intérêts s'accumulent tous les jours et sont composés selon une périodicité mensuelle, sans préjudice de l'indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement applicable à compter du 1^{er} janvier 2013 à toute facture impayée. Dans l'hypothèse où les frais de recouvrement excéderaient ce montant forfaitaire, HB Fuller se réserverait le droit de facturer une indemnisation complémentaire sur justification.
5.3 L'ACHETEUR n'a pas le droit de procéder à une compensation avec un montant dû au FOURNISSEUR.
5.4 Le FOURNISSEUR peut engager des poursuites pour obtenir le paiement du prix même si la propriété des Marchandises n'a pas été transférée à l'ACHETEUR.

6. FORCES MAJEURES

Le FOURNISSEUR peut, sans engager sa responsabilité, retarder, limiter ou annuler des commandes ou des livraisons si, dans la fabrication ou la livraison des Marchandises, il est retenu, retardé ou bloqué par des circonstances échappant à son contrôle raisonnable et incluant, de manière non limitative, des conflits de travail, des conditions météorologiques défavorables, des accidents, des pénuries de matières premières ou de ressources d'exploitation ou une incapacité à les obtenir, le terrorisme, des catastrophes naturelles, un incendie, une guerre, un état d'urgence national, une inondation, une explosion, des problèmes de transport, des distributions limitées ou des actions ou inactions gouvernementales.

7. GARANTIES

7.1 Qualité – Si les Marchandises sont convenablement gérées et entreposées par l'ACHETEUR ou ses agents, le FOURNISSEUR garantit que les Marchandises sont conformes, au moment de la livraison, à tous les égards significatifs, aux spécifications du FOURNISSEUR sur les Marchandises. L'ACHETEUR doit notifier au FOURNISSEUR tout défaut apparent ou non, toute perte ou tout dommage dans les termes prévus à l'article 10. Dès qu'un défaut non visible est découvert, l'ACHETEUR doit arrêter d'utiliser les Marchandises et dot, sous réserve de l'autorisation préalable du FOURNISSEUR et conformément à ses instructions, resituer les Marchandises et les contenants encore disponibles et, en tout état de cause, apporter toute l'assistance nécessaire pour permettre au FOURNISSEUR de réaliser une enquête. Si ces conditions sont respectées et qu'il est avéré que les Marchandises ne sont pas conformes aux spécifications, le FOURNISSEUR remplacera les Marchandises non-conformes (ou si, dans les limites du raisonnable, une telle mesure ne peut matériellement pas être prise), remboursera le prix (ou une partie appropriée de ce prix) et remboursera l'ensemble des coûts de renvoi raisonnables. Cet engagement représente l'unique responsabilité du FOURNISSEUR liée à un défaut de conformité des Marchandises.
7.2 Recommandations – Les recommandations ou les suggestions concernant l'utilisation, l'usage, l'entreposage, le manieement ou l'écoulement des Marchandises et figurant (avant ou après la livraison) dans la documentation commerciale ou technique ou qui sont données en réponse à une demande ou par tout autre moyen, sont délivrées de bonne foi, mais il appartient à l'ACHETEUR de décider si finalement il souhaite les suivre (en conduisant des essais si nécessaire). Le FOURNISSEUR n'accepte pas d'être tenu responsable au titre de ses recommandations ou suggestions. Aucune garantie n'est donnée par rapport à la qualité des Marchandises ou au caractère adapté à leur objet particulier ; l'ensemble des modalités prévues tacitement par la Loi Applicable ou toute autre loi qui pourrait s'appliquer et portant sur la qualité, la description ou le caractère adapté à un objet (en vertu des lois d'un pays) sont exclues dans la limite maximale autorisée par la Loi Applicable.

7.3 Lorsque le FOURNISSEUR apporte son aide à l'ACHETEUR, que ce soit par rapport à l'installation, à la livraison ou à des suggestions techniques sur les Marchandises ou d'autres aspects (« Services »), le FOURNISSEUR le fait de bonne foi, mais ces Services sont fournis sous la réserve de l'avertissement donné par la clause 7.2 figurant ci-dessus et la clause 12 figurant ci-dessous.
8. RÉSILIATION
Sans préjudice des autres droits ou recours possibles, le FOURNISSEUR peut notifier à l'ACHETEUR la résiliation du Contrat si ce dernier manque à ses obligations aux termes du Contrat ou, dans la limite autorisée par toute Disposition Impérative, dès la survenance d'un événement décrit par la clause 9.2. Le prix des Marchandises livrées, mais non encore payées devient exigible sur-le-champ.
9. PROPRIÉTÉ ET RISQUE
9.1 La propriété n'est pas transférée tant que le FOURNISSEUR ne reçoit pas en fonds disponibles le paiement total des Marchandises et de toutes les autres Marchandises dont la fourniture à l'ACHETEUR a été convenue avec le FOURNISSEUR et au titre desquelles un paiement doit alors être effectué. Lorsqu'un paiement n'a pas été effectué à l'échéance ou, dans la limite autorisée par toute Disposition Impérative, dès la survenance d'un événement décrit par la clause 9.2, le FOURNISSEUR peut récupérer ou revendre les Marchandises V.16

n'ayant pas été revendues (ou ayant été revendues avec une clause de réserve de propriété) et peut pénétrer dans les locaux de l'ACHETEUR dans ce but. Avant que la propriété des Marchandises ne soit transférée, ces dernières doivent être conservées par l'ACHETEUR, qui intervient en qualité de dépositaire et d'agent fiduciaire du FOURNISSEUR, et doivent être entreposées séparément, être identifiées comme appartenant au FOURNISSEUR et être assurées à concurrence leur valeur totale à l'état neuf. L'ACHETEUR autorisera le FOURNISSEUR à circuler sur le site, sans qu'on lui reproche une quelconque intrusion, et donnera au FOURNISSEUR toute l'assistance nécessaire à la reprise des Marchandises. Si les Marchandises sont destinées à être revendues, l'ACHETEUR est autorisé à le faire au titre de la conduite normale de son activité mais s'agissant de la revente autorisée des Marchandises, l'ACHETEUR cède, par les présentes, au FOURNISSEUR à titre de garantie, toutes les créances qu'il pourrait avoir envers ses propres clients ; LE FOURNISSEUR est autorisé à agir contre les clients de l'ACHETEUR, au titre des créances cédées et pour son propre compte, dans l'hypothèse où l'ACHETEUR ne réglerait pas le prix des Marchandises au FOURNISSEUR. La propriété des Marchandises même modifiées continue d'appartenir au FOURNISSEUR sauf à ce que ces Marchandises soient irrémédiablement incorporées à d'autres produits auquel cas l'ACHETEUR s'engage à transférer et maintenir au profit du FOURNISSEUR une quote-part de propriété dans le produit nouvellement fabriqué, en proportion de la valeur des Marchandises dont le prix n'aura pas été intégralement payé (en comparaison de la valeur des autres éléments entrant dans la combinaison du nouveau produit) et sur laquelle le FOURNISSEUR pourra conserver un intérêt à agir. L'ACHETEUR fournira toute l'assistance raisonnable au FOURNISSEUR en soutien du recouvrement de ses créances, notamment en notifiant à ses propres clients l'existence de l'action en recouvrement entreprise par le FOURNISSEUR.

9.2 Dans la limite autorisée par toute Disposition Impérative, le droit de l'ACHETEUR à utiliser ou à revendre les Marchandises à ses clients s'éteint et les sommes dues au FOURNISSEUR en vertu du Contrat deviennent immédiatement exigibles si l'ACHETEUR est visé par une forme quelconque de redressement, de redressement judiciaire ou de placement sous mandat (prévu ou non par un tribunal), de liquidation (prévue autrement que pour une fusion ou réorganisation solvable ou opérée de bonne foi), de mise en faillite, ou d'accord avec les créanciers, par l'une quelconque des procédures qui précèdent en vertu de dispositions étrangères analogues ou de mesures affectant l'ACHETEUR ou si ce dernier propose l'une des procédures qui précèdent ou encore lorsque le FOURNISSEUR croit que l'une des procédures qui précèdent est sur le point d'être engagée.

9.3 Tous les risques accompagnant les Marchandises sont transférés au moment où ces dernières sont livrées au lieu de livraison convenu dans le Contrat, à moins que la livraison ne soit prise en charge par le transporteur choisi par l'ACHETEUR. Dans cette hypothèse, les risques seront transférés à l'ACHETEUR dès la remise des Marchandises au transporteur.

9.4 Tous les droits de propriété intellectuelle se rapportant aux Marchandises, à leur fabrication, leur élaboration ou leur création (incluant les perfectionnements s'y rapportant) sont et resteront la propriété du FOURNISSEUR (que celui-ci ait été mandaté ou non par l'ACHETEUR) et l'ACHETEUR devra, aux frais et à la demande du FOURNISSEUR, prendre toute mesure et signer les documents nécessaires à la confirmation de ces droits ou au transfert de ces droits au FOURNISSEUR.

9.5 L'ACHETEUR ne doit pas divulguer à une autre partie les informations confidentielles appartenant au FOURNISSEUR ou auxquelles le FOURNISSEUR a un accès licite (incluant, de manière non limitative, des spécifications, des formules, des procédés de fabrication, un savoir-faire ou des informations techniques ou économiques) ou utiliser ces informations à des fins quelconques, à moins que le FOURNISSEUR ne donne expressément son consentement écrit.

9.6 Afin de protéger la nature exclusive et confidentielle des Marchandises du FOURNISSEUR, l'ACHETEUR ne doit pas (i) analyser, faire analyser ou permettre l'analyse d'un échantillon et des Marchandises fournies (à moins que cette mesure ne soit, dans les limites du raisonnable, requise à des fins de sécurité), ou alors (ii) copier les Marchandises ou en autoriser la copie.

10. NOTIFICATION D'UN DÉFAUT DE LIVRAISON/D'UNE LIVRAISON DÉFECTUEUSE

10.1 L'ACHETEUR a l'obligation de contrôler, à la livraison, l'apparence et la quantité des Marchandises livrées et doit émettre des réserves écrites sur tout dommage visible ou défaut évident directement sur la lettre de voiture du transporteur. L'ACHETEUR devra immédiatement notifier par écrit ces mêmes réserves au FOURNISSEUR dans les trois jours de la livraison, en fournissant, quand cela est possible, des photographies ou autre preuve à l'appui de sa protestation.

10.2 L'ACHETEUR notifiera par écrit au FOURNISSEUR tout dommage ou défaut caché apparü après la livraison dans les 7 Jours ouvrés de cette livraison en fournissant des preuves photographiques à l'appui de sa réclamation lorsque cela est possible.

10.3 L'ACHETEUR notifiera par écrit au FOURNISSEUR tout défaut ou dommage non visible ou caché dans les 7 Jours ouvrés suivant la découverte qui aurait raisonnablement dû être faite de ce défaut ou dommage et fournira tout échantillon ou autre élément de preuve de nature à appuyer sa réclamation (cf. article 7.1)

11. PÉNURIES ET LIVRAISON EXCÉDENTAIRE

La vérification du poids fait, en usine, par le FOURNISSEUR est définitive. Le FOURNISSEUR peut réaliser une livraison dont la quantité se situe dans une fourchette supérieure ou inférieure à 10 % du poids ou volume commandé. L'ACHETEUR doit payer le poids ou volume livré dans les limites de cette fourchette. Sous réserve du respect du point 10.1, le FOURNISSEUR doit livrer, dès que possible, la partie manquante ou venir retirer l'excédent n'entrant pas dans cette fourchette. Le fait de ne pas présenter un avis de livraison excédentaire n'entrant pas dans cette fourchette conformément à la clause 10.1 ou le fait d'utiliser ou d'exploiter ces Marchandises implique pour l'ACHETEUR l'obligation de les payer au prix fixé par le Contrat.

12. EXCLUSIONS ET LIMITES

Cette section s'applique à moins qu'il n'en soit convenu autrement dans un document écrit et signé par les représentants autorisés de l'ACHETEUR et du FOURNISSEUR.

12.1 La responsabilité totale et globale du FOURNISSEUR à l'égard de l'ACHETEUR par rapport à toute prétention ou série de prétentions connexes et découlant, par un biais quelconque, d'un contrat, d'un fait dommageable (incluant, de manière non limitative, la négligence) du manquement à un devoir légal, d'une déclaration inexacte (sauf si elle est frauduleuse), d'une responsabilité objective ou autre, est strictement limitée au remplacement des Marchandises concernées ou à un remboursement du prix d'achat des Marchandises concernées.

12.2 Lorsqu'une prétention ne porte que sur des Services, la responsabilité globale et totale du FOURNISSEUR à l'égard de l'ACHETEUR et étant envisagée au titre d'une prétention ou d'une série de prétentions connexes découlant, par un biais quelconque, d'un contrat, d'un fait dommageable (incluant, de manière non limitative, la négligence), du manquement à un devoir légal, d'une déclaration inexacte (sauf si elle est frauduleuse), la responsabilité objective ou autre, est strictement limitée au remplacement des Marchandises ou Services concerné(s) ou au remboursement du prix d'achat des Services ou des Marchandises liés seulement à ces Services.

12.3 La responsabilité du FOURNISSEUR ne peut, en aucune manière, être recherchée ou engagée par l'ACHETEUR, en raison de sa perte de bénéfices, d'une réduction de marge, de la perte d'un contrat, d'une perte d'opérations commerciales, d'une atteinte au fonds commercial ou d'éventuelles pertes indirectes ou corrélatives découlant du Contrat ou s'y rapportant.

12.4 Aucune stipulation n'exclut, ne restreint ou ne limite la responsabilité pesant sur le FOURNISSEUR (i) en cas d'escoquerie, (ii) en cas de faute lourde, (iii) en cas de décès ou de préjudice corporel en lien avec la fourniture des Marchandises ou des Services et découlant d'une faute imputée au FOURNISSEUR ou (iv) en vertu de toute Disposition Impérative ne permettant pas d'exclure une responsabilité par contrat.

12.5 L'ACHETEUR doit faire tout son possible pour minimiser ou réduire le montant demandé.

12.6 Sous réserve des dispositions limitatives prévues au Contrat et dans la limite maximale autorisée par toute Disposition Impérative, toute demande présentée ou toute action engagée par l'ACHETEUR doit être lancée dans l'année suivant la date d'expédition par le FOURNISSEUR.

13. GÉNÉRALITÉS

13.1 Le Contrat représente la totalité de l'accord convenu entre les parties et l'ACHETEUR ne s'est pas fondé sur une déclaration ou garantie, à moins que le Contrat ne la stipule expressément et par écrit. La présente disposition n'a pas d'incidence sur la responsabilité pesant sur le FOURNISSEUR en cas de déclaration inexacte faite frauduleusement.

13.2 Toute renonciation, toute indulgence ou tout retard accordé par le FOURNISSEUR par rapport à l'exécution d'un droit n'est pas constitutif d'une renonciation à des droits.

13.3 Le présent Contrat est personnel à l'ACHETEUR et au FOURNISSEUR et aucune partie ne doit céder ou transférer des droits et avantages prévus par les présentes en faveur d'une autre personne sans le consentement préalable et écrit de l'autre partie (étant précisé que ce consentement ne doit pas être déraisonnablement refusé ou retardé), mais à la condition que le FOURNISSEUR soit autorisé (sans que l'obtention d'un consentement ne soit requise) (i) à céder ou transférer totalement ou partiellement les droits et avantages prévus par le Contrat à une filiale, à une société holding ou à une filiale de cette société holding du FOURNISSEUR et (ii) à céder ou transférer à un tiers les droits de recouvrement de créances ou d'autres montants découlant du Contrat.

13.4 Aucune mesure de modification, de variation ou de renonciation du Contrat ou d'une disposition du Contrat n'est opposable à moins qu'elle ne fasse l'objet d'un accord écrit convenu par les représentants autorisés des parties.

13.5 Toute disposition du Contrat ou des présentes Conditions étant ou susceptible d'être nulle ou inapplicable doit, pour ce qui ne concerne que cette nullité ou inapplicabilité, pouvoir être supprimée sans aucune incidence sur une autre disposition du Contrat ou des présentes Conditions.

14. CONTRÔLE DE L'EXPORTATION ET USAGE CONTRÔLÉ

14.1 L'ACHETEUR ne doit pas assurer l'importation ou l'exportation de Marchandises contraires (a) à des sanctions américaines, des Nations unies, de l'Union européenne ou d'une autre nature, ou (b) à d'autres restrictions applicables en matière d'exportation ou d'importation.

14.2 Les Marchandises ne doivent, en aucune manière, être utilisées, écoulées ou revendues en liaison avec une utilisation réelle ou soupçonnée relative (a) à des armes nucléaires, chimiques ou biologiques ou à leurs systèmes de livraison ou (b) aux précurseurs de substances interdites ou contrôlées.

14.3 La livraison ou les autres arrangements que le FOURNISSEUR accepte ou est tenu de prendre au-delà du lieu de livraison et conformément à un INCOTERM convenu incomberont à l'agent de l'ACHETEUR et l'ACHETEUR doit payer l'ensemble des droits, des frais ou des dépenses engagés. Les Marchandises non prises en charge par l'ACHETEUR ou par son transporteur peuvent être entreposées aux frais et aux risques de l'ACHETEUR ;

14.4 L'ACHETEUR doit rembourser le FOURNISSEUR des frais ou dépenses supplémentaires étant engagés en raison d'une exécution tardive ou d'un défaut d'exécution, par l'ACHETEUR, de ses obligations d'exportation ;

14.5 La Convention des Nations unies de 1980 sur la vente internationale de Marchandises (la Convention de Vienne) et la Convention des Nations unies sur la prescription en matière de vente internationale de Marchandises, telles qu'amendées, ne sont pas applicables, mais les règles internationales sur l'interprétation des modalités commerciales (les Incoterms) sont applicables sauf lorsqu'elles entrent en conflit avec les dispositions des Conditions ;

14.6 L'ACHETEUR doit informer le FOURNISSEUR des exigences particulières étant exigées pour l'importation des Marchandises dans le pays de livraison.

14.7 L'ACHETEUR demeure responsable de la précision des informations s'y rapportant et doit dédommager le FOURNISSEUR des coûts, des pertes ou des dommages subis par le FOURNISSEUR lorsque l'ACHETEUR fournit des informations inexacts ou tardivement ou manque, d'une autre manière, à la présente section 14.

15 OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR

15.1 L'ACHETEUR ne doit pas utiliser les marques déposées ou les noms commerciaux du FOURNISSEUR dans l'opération de vente des Marchandises, hormis dans les cas où il est spécifiquement autorisé à le faire, par notification préalable et écrite du FOURNISSEUR. Lorsque le FOURNISSEUR accepte de vendre les Marchandises au nom de l'ACHETEUR, ce dernier s'engage à ce que ses instructions données quant à, notamment, la fabrication, le colissage, l'emballage, l'étiquetage, le marquage et la livraison (i) soient délivrées en temps utile et de manière appropriée, (ii) soient conformes aux règles applicables et (iii) n'enfreignent pas les droits d'un tiers. L'ACHETEUR s'engage à se conformer à toutes les lois applicables relatives au placement des produits sur quelque marché que ce soit et reste responsable de toutes les communications avec ses clients et ses interactions avec eux.

15.2 L'ACHETEUR doit dédommager le FOURNISSEUR de l'ensemble des prétentions, des pertes, des coûts et des dépenses (incluant les frais juridiques) de tiers pesant sur le FOURNISSEUR en liaison avec les Marchandises et découlant directement ou indirectement de faits ou d'omissions imputés, à ce titre, à l'ACHETEUR, à ses salariés ou à ses agents.

16 DROIT

Ces Conditions et/ou le Contrat sont régies par et doivent être interprétés en vertu de la Loi Applicable. Dans l'hypothèse où l'ACHETEUR et le FOURNISSEUR sont localisés dans différents pays, l'ACHETEUR accepte a) de soumettre tout litige résultant de ou lié aux Conditions et/ou au Contrat à la compétence exclusive des tribunaux de commerce suisses du canton de Zurich et b) que le FOURNISSEUR puisse initier, à son choix, toute action contentieuse devant, soit les tribunaux de commerce suisses du canton de Zurich, soit devant toute juridiction située dans un pays dans lequel (i) le siège social du FOURNISSEUR est immatriculé ou (ii) le FOURNISSEUR subit un dommage. Dans l'hypothèse où le FOURNISSEUR et l'ACHETEUR sont localisés dans le même pays, l'ACHETEUR accepte (a) de soumettre tout litige résultant de ou lié aux Conditions et/ou au Contrat à la compétence exclusive des juridictions situées dans le ressort du siège social du FOURNISSEUR et (b) que le FOURNISSEUR puisse initier, à son choix, toute action contentieuse devant la juridiction (i) située dans le ressort où le siège social du FOURNISSEUR est immatriculé ou (ii) située dans le ressort du lieu où le FOURNISSEUR subit un dommage.





H.B. Fuller Adhesives France SAS
56 rue du général de Gaulle - CS 10008
67250 Surbourg France
Tel. + 33 (0)3 88 06 71 00
Fax +33 (0)3 88 80 54 14 ou +33 (0)3 88 80 15 54
B.C_EU@hbfuller.com

www.tec-fr.com

©Copyright 2020 H.B. Fuller